

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ  
CHEZ VOUS**

● Pour sauver les entreprises de la faillite  
**La commission des finances  
et du budget de l'APN appelle  
à la prise davantage de mesures**

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale ont appelé à prendre davantage de mesures pour protéger et sauver les entreprises à la lumière des répercussions négatives de la pandémie du corona sur diverses activités économiques, à un moment où le texte législatif propose, dans le projet de loi de finances 2021, la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale dans le cadre de la réhabilitation des principes du bilan financier.

Lire page 6



Coronavirus

**223 nouveaux cas, 131 guérisons  
et 8 décès en Algérie durant  
les dernières 24 heures**



L'information et la publicité

**La modernisation  
du secteur en ligne  
de mire de Belhimer**

Lire page 4

Djerad aujourd'hui dans la wilaya de Batna

# Une visite très attendue



Après la wilaya de Djelfa, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, se rendra aujourd'hui dans la capitale des Aurès, Batna, pour une visite de travail et d'inspection au cours de laquelle il donnera le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2020-2021 et inspectera quelques projets de développement à caractère socio-économique. Cette visite est très attendue par la population locale, dans la mesure où il s'agit d'une wilaya qui souffre énormément en matière de développement et d'infrastructures de base, notamment en ce qui concerne les axes routiers, l'alimentation en eau potable, en gaz et en électricité.

Lire page 3



● Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles

## Plus de 5 millions d'élèves retrouvent les bancs de l'école

Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire retrouvent, aujourd'hui, les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, répartis sur plus de 19 000 établissements éducatifs, dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de la propagation du nouveau coronavirus. En prévision de cette rentrée scolaire, qui a été reportée à ce jour pour le cycle primaire en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, et après un arrêt des cours qui aura duré plus de 6 mois, le ministère de l'Éducation nationale avait dévoilé, dimanche dernier, les

plans exceptionnels de reprise des cours dans les écoles primaires, «en présentiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels. Lors de sa réunion avec les directeurs de l'éducation, et ceux des établissements éducatifs publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, avait appelé «au strict respect» du protocole sanitaire adopté par le comité scientifique du ministère de la Santé et à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.

Lire page 16

## En prévision de la rentrée sociale La Gendarmerie nationale lance une campagne de sensibilisation

En prévision de la rentrée sociale 2020 qui connaît, chaque année, un trafic routier dense, notamment au niveau des axes principaux et secondaires, et afin d'assurer une rentrée sociale sécurisée, la GN a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation, sous le slogan «La Gendarmerie nationale vous accompagne pour une rentrée sociale sécurisée», a souligné le communiqué de la GN. Cette campagne de sensibilisation, lancée le 18 octobre, et qui s'étendra jusqu'au 18 novembre 2020, s'inscrit «dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par la GN pour réduire le nombre des accidents de la route, dont le bilan des neuf premiers mois de cette année fait état d'une baisse de 17,10% du nombre d'accidents comparativement aux chiffres de l'année écoulée, accompagnée d'une baisse de 14,90% du nombre de décès et de 21,67% de celui des blessés, le facteur humain étant la principale cause de ces accidents à plus de 91,51%, a précisé la même source. Le commandement de la GN a mis en place une série de mesures au niveau national afin d'«assurer une présence efficace à travers les routes, garantir la fluidité du trafic routier et lutter contre toutes formes d'infractions routières», a affirmé la même source, ajoutant que les efforts «seront focalisés sur la sensibilisation aux dangers de l'excès de



vitesse, le respect de la distance de sécurité, les risques encourus suite à l'utilisation des téléphones portables lors de la conduite, les cas d'utilisation de la bande d'urgence, les risques de transporter des enfants de moins de 10 ans au siège avant, le respect des passages piétons et les manœuvres dangereuses notamment aux jeunes», selon le même communiqué. Par ailleurs, la GN a insisté sur l'opérationnalité de ses services

«pour le maintien et la préservation de la sérénité et de l'ordre publics, rappelant aux citoyens le numéro vert 10 55 pour les secours et les interventions urgentes, son site Tariki sur le net et sa page Facebook pour s'informer de l'état des routes et son site électronique de pré-plainte et de renseignement à distance : [www.ppgn.mdz](http://www.ppgn.mdz).

M. S.

### ● Accidents de la circulation 17 morts et 1263 blessés en une semaine au niveau national

Dix-sept personnes ont trouvé la mort et 1263 autres ont été blessées dans 1045 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 11 au 17 octobre, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où 4 décès et 31 blessés ont été déplorés dans 31 accidents de la route, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 222 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas afin de rappeler aux citoyens «la nécessité du respect du confinement ainsi que des règles de la distanciation sociale». La même source ajoute que les unités de la Protection civile ont effectué 323 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas, précisant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés ainsi que les quartiers et les ruelles, ce qui a nécessité la mobilisation de 1039 agents, tous grades confondus, 210 ambulances et 138 engins de lutte contre les incendies. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1424 interventions pour procéder à l'extinction de 1074 incendies urbains, industriels et autres en plus de 4776 interventions pour l'exécution de 4230 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

### ● France Une soixantaine de migrants interceptés sur une plage de Petit Caux

Une soixantaine de migrants ont été interceptés dans la nuit de samedi à dimanche sur une plage de Petit Caux, près de Dieppe, dans le nord de la France, alors qu'ils s'approprièrent à rejoindre l'Angleterre à bord de bateaux pneumatiques, ont rapporté, lundi, des médias, citant les gendarmes. Selon les gendarmes français, le groupe comprenait 15 femmes, 22 hommes et 21 mineurs dont deux bébés. «La météo n'était pas bonne, ça aurait pu être très grave», ont-ils commenté. Les candidats à la traversée de la Manche ont affirmé être originaires du Koweït. Un homme, soupçonné d'être le passeur, a été interpellé et placé en garde à vue dimanche mais a été relâché lundi sans être poursuivi, a précisé le procureur de la République de Dieppe, Etienne Thieffry, cité par des médias. Une enquête a été ouverte par le parquet de Dieppe pour aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'étrangers en France, a-t-il précisé.

### Mostaganem Mise en échec de plusieurs tentatives d'émigration clandestine

Les éléments des garde-côtes à Mostaganem ont réussi à mettre en échec, la semaine dernière, plusieurs tentatives d'émigration clandestine au littoral et arrêté 138 personnes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps. Les unités de plongée relevant des garde-côtes ont intercepté plusieurs embarcations pneumatiques et autres de fabrication traditionnelle au large des côtes de la wilaya de Mostaganem et secouru une centaine de personnes, a-t-on indiqué. Il a été procédé, lors de ces opérations, à l'arrestation de 138 individus dont des ressortissants étrangers de nationalités divers, des femmes et des mineurs, qui ont été emmenés à la terre ferme pour effectuer les formalités d'usage dans ce genre de circonstances avant de les remettre aux services de sécurité spécialisés puis aux instances judiciaires compétentes, a ajouté la même

source. Parallèlement à cette opération, les mêmes unités, en patrouille dans les eaux territoriales, ont découvert un colis contenant près de 30 kg de kif traité, qui flottait dans l'eau au nord du port commercial. Cette opération, la troisième du genre, réalisée en un temps très court, a permis aux unités des garde-côtes, durant les dernières semaines, de récupérer deux colis similaires qui flottaient en mer. Ces colis contenaient 129 kg et 32 kg de kif traité conditionnés dans des plaquettes, au nord de Benabdemalek Ramdane (ex- Ouilis) et Mostaganem, a-t-on ajouté de même source. En outre, dans la wilaya de Tlemcen, les services de la sûreté de wilaya ont réussi, récemment, à déjouer une tentative d'émigration clandestine par mer, selon un communiqué de la cellule de communication de cette instance de sécurité.

L'opération, effectuée par la brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a permis, lors d'un barrage de contrôle dressé à l'entrée de la ville de Tlemcen, l'arrestation de ces individus. Après enquête, il s'est avéré que ces individus s'approprièrent à effectuer une traversée clandestine en mer. Les données de l'enquête et les investigations poussées ont permis de connaître l'identité des passeurs qui sont issus de la ville de Tlemcen et de les arrêter. Une perquisition dans le domicile de l'un des individus arrêtés a permis la découverte d'une embarcation prête à effectuer la traversée et d'un moteur d'une force de 50 chevaux, a-t-on fait savoir, soulignant que les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

### Tribunal de Tipasa Le procès de l'ex-wali d'Alger, Zoukh, reporté au 3 novembre prochain

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report au 3 novembre prochain, du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption. Ce report a été décidé en réponse à une requête dans ce sens introduite par la défense de l'accusé, motivée par le besoin de «bien se préparer pour le procès», selon un avocat de Zoukh, dont le procès se déroule à Tipasa, selon la procédure de privilège de juridiction, sachant les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger. Outre l'accusé principal Abdelkader Zoukh, qui comparaitra devant la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa, sont également cités un nombre de témoins dans cette affaire, dont l'ex-directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, accusé dans d'autres affaires de corruption. L'ex-wali d'Alger est poursuivi pour «dépense

délibérée de deniers publics, par un fonctionnaire», «utilisation illégale de biens et deniers publics qui lui ont été confiés de par sa fonction», «abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtenir d'avantages pour un tiers». Par ailleurs, le président de la chambre correctionnelle près le tribunal de Tipasa a informé l'accusé Zoukh et sa défense, que celui-ci est, également, poursuivi dans une autre affaire programmée pour le 27 octobre prochain, au niveau du même tribunal, sans mentionner la nature des faits et accusations portées à son encontre. A noter que le Conseiller enquêteur près la Cour suprême avait précédemment ordonné, au titre de cette affaire de corruption, la mise sous contrôle judiciaire de l'accusé Zoukh, avant l'enrôlement de son affaire devant le tribunal de Tipasa, pour des raisons de privilège de juridiction.

### ● Mawlid Ennabawi Echarif Il sera célébré le 29 octobre

Le Mawlid Ennabawi Echarif sera célébré le 29 octobre, a annoncé lundi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. «Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs informe l'ensemble des citoyens que le 18 octobre 2020 correspond au 1er Rabie Al Awal 1442 de l'hégire. Ainsi, le Mawlid Ennabawi Echarif sera célébré jeudi 12 Rabie Al Awal 1442 correspondant au 29 octobre 2020», précise le communiqué.

Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	<b>Directeur Général</b> Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59 Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	www.lechodalgerie-dz.com	E-mail : echodalgerie@gmail.com	Compte N° : 005001114002013631013		

# Djerad aujourd'hui dans la wilaya de Batna

## Une visite très attendue

Après la wilaya de Djelfa, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, se rendra aujourd'hui dans la capitale des Aurès, Batna, pour une visite de travail et d'inspection au cours de laquelle il donnera le coup d'envoi de la rentrée scolaire 2020-2021 et inspectera quelques projets de développement à caractère socio-économique.

Cette visite est très attendue par la population locale, dans la mesure où il s'agit d'une wilaya qui souffre énormément en matière de développement et d'infrastructures de base, notamment en ce qui concerne les axes routiers, l'alimentation en eau potable, en gaz et en électricité. Les habitants de cette wilaya attendent donc avec impatience la venue du Premier ministre pour lui exposer leurs doléances, leurs problèmes et leurs préoccupations avec l'espoir de voir leurs attentes se transformer en actes dans la réalité du terrain. Lors de sa dernière visite à Djelfa, le Premier ministre avait, conformément aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmé que le développement des zones d'ombre constitue désormais une priorité pour le gouvernement qui veille strictement à la mise en œuvre de toutes mesures et dispositions prises pour améliorer les conditions de vie des populations dans ces zones enclavées. Djerad, qui a rencontré les représentants de la société civile, a écouté longuement leurs doléances, leurs préoccupations et leurs problèmes et a promis de résoudre ces problèmes de manière progressive et rationnelle, et ce, en dépit de la conjoncture économique et financière difficile que traverse le pays. Il avait réaffirmé, par la même occasion, la volonté du président de la République d'accorder une priorité absolue au développement des zones d'ombre. S'engageant à répondre à toutes les demandes de développement des zones d'ombre en termes de transport, d'électricité, de gaz et de prestations de santé, le Premier ministre a rappelé qu'il s'agit d'accumulations de plusieurs années. Il a appelé, dans ce sens, les citoyens à se tourner

vers l'avenir et à veiller au respect des devoirs envers le pays. Le Premier ministre avait mis l'accent, lors de la dernière rencontre avec les walis, sur l'impérative ouverture d'un dialogue avec les citoyens avant d'imposer toute idée dans la résolution des questions soulevées sur le terrain. Djerad, qui a plaidé pour l'assimilation et la prise en charge des problèmes et des préoccupations des citoyens, dans le cadre de la démocratie participative, a également mis l'accent sur l'importance de la communication, notamment avec les citoyens des zones d'ombre afin de prendre connaissance de leurs préoccupations et leurs priorités. Il a relevé, en outre, que des bureaucrates entravent la mise en œuvre du programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement, soulignant, à ce propos, l'importance de lutter contre ce phénomène. Il a souligné aussi l'impératif d'atteindre un taux important d'exécution du programme du président de la République avant la fin 2020, ajoutant qu'à travers un suivi quotidien des décisions, on atteindra peut-être un taux d'exécution acceptable de 60 à 70% de ce programme. Parmi les premières priorités, le Premier ministre a cité l'adoption d'une approche globale pour «une intervention rapide dans les zones d'ombre» et la définition d'un calendrier de travail pour l'exécution du programme destiné à ces régions, car l'Algérie nouvelle, c'est à la fois un mécanisme, des moyens et un nouveau mode de gestion, a-t-il soutenu. Il a annoncé, par la même occasion, le renouvellement prochain du cadre éthique applicable à l'ensemble des agents publics pour la prévention des conflits d'intérêt, précisant que le gouvernement procèdera, dans les prochains jours, au renouvellement du cadre éthique



applicable à l'ensemble des agents publics, cadres et fonctionnaires de l'Etat, pour prévenir les conflits d'intérêt, soulignant que la charte en vigueur dans l'Administration et les entreprises publiques visait la moralisation des relations dans ces milieux. Mettant l'accent sur l'impérative moralisation de la vie politique, M. Djerad a exhorté les ministres et les walis à combattre toutes les formes de corruption et les corrupteurs, qui sapent les efforts actuels. A ce propos, il a affirmé que la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, et la bonne gestion des deniers publics étaient de nature à renforcer la confiance entre le citoyen et l'Etat. Plaidant pour une rupture totale avec les pratiques des anciens gouvernements qui ont conduit, a-t-il dit, à des dérives graves et inacceptables, M. Djerad a insisté sur la rationalisation des dépenses et la rigueur dans la gouvernance des affaires de l'Etat. Par ailleurs, les participants à cette rencontre ont proposé la création d'un Fonds spécial pour le développement des zones d'ombre et la délégation des directeurs exécutifs de wilayas pour la concrétisation des projets en cas de blocage des Assemblées communales élues. Les recommandations lues lors de la séance de clôture ont porté sur l'impérative actualisation et mise à jour de la cartographie des zones d'ombre, la détermination des projets urgents ainsi que leur adaptation à la spécificité de chaque région. Il a été question en outre de la création d'un mécanisme placé sous l'autorité du wali pour le suivi de la mise en œuvre de ces projets et la mise en place d'une stratégie de développement de ces régions dans le cadre de la stratégie nationale de tous les secteurs.

De même qu'ont été recommandé l'accélération de l'étude du décret portant création de la nouvelle instance nationale chargée de la gestion des écoles, l'octroi d'une autorisation à Sonelgaz pour le transfert des centrales de gaz liquéfié des zones raccordées au réseau vers celles qui ne le sont pas et la levée du gel sur les licences du transport collectif afin de renforcer les réseaux du transport au niveau des zones d'ombre. Ils ont proposé également le classement de la pandémie Covid-19 comme catastrophe naturelle et la mise en place d'une feuille de route de déconfinement, outre la mise en place d'un dispositif efficace de dépistage. L'instauration de gestes barrières afin de réduire la pression sur les établissements hospitaliers et l'évaluation permanente et périodique des résultats de la lutte contre le virus en associant des sociologues et des psychologues ont également été préconisées. Dans le même sens, il a été proposé le durcissement des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants aux mesures préventives et des personnes aux intentions malveillantes. En ce qui concerne la rentrée sociale, la sécurité des personnes et des biens et la lutte contre les feux de forêt, il a été proposé la création d'un point focal permanent entre les établissements éducatifs et le secteur de la Santé pour le renforcement de la santé scolaire, la réduction du nombre d'élèves par classe, la mise en œuvre du système de doubles vacances pour assurer la distanciation physique préconisée. De même qu'a été préconisée la promotion de l'enseignement à distance dans les universités et les établissements d'enseignement et de formation professionnels.

Ils ont également été recommandé la révision de la liste des bénéficiaires de la prime de solidarité scolaire, la tenue de réunions périodiques entre les autorités locales et la société civile, l'ouverture de canaux de communication permanents avec les représentants des quartiers, les syndicats et les représentants des travailleurs et le renforcement de la couverture sécuritaire dans les quartiers à travers l'opérationnalisation et la modernisation des plans de sécurité et l'association du citoyen au processus de protection des biens. Les participants ont aussi plaidé pour la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la criminalité s'appuyant sur une base de données unifiée, la création d'un observatoire pour suivre la criminalité et la violence sociale, l'intensification des actions anticipatives pour lutter contre la propagande et la modernisation des méthodes d'intervention et de prévention des accidents de la route. S'agissant des feux de forêt, l'accent a été mis, dans les recommandations, sur la nécessité d'actualiser le système législatif pour la protection des forêts et de créer, dans les wilayas, des cellules de veille présidées par les walis pour l'ouverture immédiate d'enquêtes sur les incendies d'origine criminelle, le renforcement du contrôle et l'arrêt immédiat des constructions anarchiques dans les forêts. Les participants ont insisté sur l'impératif d'intensifier les actions de sensibilisation de proximité auprès des citoyens pour prévenir ce type d'incendie et d'encourager l'utilisation des moyens technologiques dans l'intervention et la prévention.

T. Benslimane



Ph : Fateh Guidoum ©

L'information et la publicité

# La modernisation du secteur en ligne de mire de Belhimer

La démarche d'assainissement du secteur de l'information et d'organisation de la publicité publique s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de mise en œuvre du principe de transparence dans la gestion, a indiqué, lundi, le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer.

Dans un entretien accordé au journal *El-Wassat*, M. Belhimer a affirmé que la démarche engagée par le Gouvernement pour assainir le secteur de l'information et organiser la publicité publique «n'est pas l'apanage d'un responsable gouvernemental ou d'un poste en particulier, mais l'affaire de tous les responsables qui s'emploieront à réaliser cette vision», soulignant la détermination du Gouvernement à «opérer la rupture avec les anciennes pratiques».

Abordant la publicité, il a rappelé que celle-ci était un moyen d'assurer la continuité des médias et de «les mettre à l'abri des financements douteux». Quant aux différents aspects de l'exercice de la profession de journaliste, M. Belhimer a fait savoir que son département s'attellait à «la mise en place de mécanismes permettant aux journalistes de superviser la profession» à travers les conseils qui seront installés à cet effet, dont le Conseil de régulation de la presse écrite et du secteur audiovisuel. Tous ces efforts, a-t-il dit, visent à créer les conditions nécessaires à «l'exercice d'un journalisme professionnel, objectif et constructif à même de répondre aux attentes des citoyens». Evoquant les principaux amendements liés au secteur de l'information, prévus dans le projet d'amendement constitutionnel, soumis au référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain, le ministre a soutenu que les médias étaient un «partenaire essentiel» pour toutes les institutions de l'Etat et que leur rôle était «central» dans l'accompagnement des événements nationaux, en tête desquels figure le projet d'amendement de la Constitution. Pour ce qui est du projet d'amendement de la Constitution, le porte-parole du Gouvernement a rappelé que le texte comportait plusieurs articles «qui renforcent la liberté d'expression en Algérie et confirment la dépenalisation du délit de presse», et ce, en sus d'autres dispositions «de nature à accroître la performance des journalistes», qui peuvent, partant, «fournir un service médiatique de qualité». Plus précis, le ministre a abordé une des plus importantes dispositions apportées en la matière, à savoir «la garantie de la liberté de la presse, de la liberté d'expression de l'audiovisuel et de la presse écrite, qui ne sera plus soumise à une quelconque forme de contrôle». Le texte, poursuit M. Belhimer, est «au diapason de l'évolution, en ce sens qu'il a inclus le projet de la presse électronique qui exerçait en dehors de la loi, en lui accordant une large liberté, dans le cadre de la responsabilité en vigueur au plan international». Il s'agit par cette responsabilité de «ne pas porter atteinte à la vie privée des individus, les injures, d'insultes et de calomnies, ne pas porter atteinte à l'ordre public, à la confidentialité des correspondances, au droit à l'image et de proscrire le discours de haine, de racisme et d'appel à l'extrémisme», a ajouté le ministre. Par ailleurs, le porte-parole du Gouvernement a passé en revue les différents préparatifs engagés par l'Exécutif concernant la rentrée sociale qui intervient cette année, dans une conjoncture sanitaire difficile liée à la propagation de la pandémie Covid-19. A ce propos, M. Belhimer a rappelé que l'Algérie, à l'instar d'autres pays, suit l'évolution de la situation sanitaire que traverse le pays,



Ph : Faïch Guidoum ©

par la prise d'un éventail de mesures et de mécanismes à différents niveaux, à l'effet de suivre l'évolution épidémiologique et d'y faire face dans l'objectif de freiner sa propagation, tout en adoptant les protocoles conçus par les spécialistes, notamment le Comité scientifique. Relevant que ces protocoles avaient été mis en place en fonction de la situation de chaque secteur (éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur, affaires religieuses, etc.), M. Belhimer a tenu à appeler que l'Algérie avait pris, dans certains cas, «des mesures anticipatives ayant permis de juguler la propagation du virus». Cette stratégie a permis l'organisation des examens de fin d'année, l'achèvement des examens à l'université, et l'organisation du transport public, a ajouté M. Belhimer qui souligne que toutes les mesures prises dans ce cadre ont mis l'Algérie à l'abri d'une deuxième vague de l'épidémie, qui sévit actuellement dans certains pays européens. A la question de savoir si le gouvernement comptait prendre davantage de mesures pour alléger le confinement et ouvrir davantage d'activités de service encore fermées, M. Belhimer a assuré que «la priorité demeure accordée à la santé du citoyen et que ces décisions relèvent des prérogatives de la commission scientifique habilitée à donner les orientations dans ce sens», ajoutant que l'ouverture ou non restait tributaire de la situation sanitaire. Evoquant le volet économique, M. Belhimer a indiqué que le plan de relance économique repose sur «une vision et un plan à court, moyen et long

termes et vise à changer le modèle économique qui a toujours été tributaire des cours de pétrole». La chute des prix du pétrole et le coronavirus «ont accéléré le pas vers la transition et l'application de réformes profondes et ouvert la voie à toutes les initiatives visant à concrétiser cette transition économique». Au volet international, il a évoqué la situation en Libye, réaffirmant le soutien de l'Algérie à toutes les démarches visant à trouver des issues à la crise qui prévaut dans ce pays, soulignant que les pays voisins de la Libye doivent jouer un rôle central dans la solution de la crise libyenne, loin de toute forme d'ingérence étrangère. S'agissant de la situation au Mali, le porte-parole du gouvernement a souligné que l'Algérie est convaincue que «les Maliens sont pleinement conscients que le dialogue et la concertation sont inéluctables pour sortir de la crise qui menace la stabilité de la région». Il a tenu à rappeler les relations «fortes et historiques qui lient l'Algérie au Mali, rendant ainsi la sécurité et la stabilité dans ce pays voisin «non négociables». A une question sur la révision de l'action et le fonctionnement de la Ligue arabe, M. Belhimer a rappelé que cette question est une revendication de l'Algérie qui n'a eu de cesse, des années durant, d'appeler à la réforme des structures et mécanismes d'action de cette organisation de manière à répondre aux aspirations des peuples arabes et aux derniers développements survenus dans le domaine politique et en matière de relations internationales.

## Pétrole : OPEP+ Attar insiste sur le respect des engagements pour rééquilibrer le marché pétrolier

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a insisté lundi sur l'importance, pour les pays signataires de la déclaration de coopération Opep et non Opep (Opep+), de respecter les engagements de réduction de la production afin d'atteindre l'objectif de rééquilibrage du marché pétrolier. «Nous devons poursuivre ce long voyage vers le rééquilibrage du marché pétrolier, respecter nos engagements et rester agiles pour s'adapter à l'évolution

des marchés mondiaux de l'énergie», a souligné M. Attar, également président de la Conférence de l'OPEP, lors de l'ouverture de la 23<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/non-Opep (JMMC), tenue par visioconférence. Il a, dans ce cadre, invité les membres de la Déclaration de coopération à «continuer à se concentrer sur leurs obligations et prendre toutes les dispositions pour tenir leurs promesses, à travers le mécanisme de

compensation». Evoquant l'évolution du marché parolier, M. Attar a souligné que l'augmentation du nombre des nouveaux cas quotidiens atteints du Covid-19, avec toutes les mesures restrictives pour limiter la propagation de la maladie et leurs effets négatifs potentiels sur l'économie mondiale constituent des facteurs de «préoccupation» pour le marché. Le président de la Conférence de l'Opep est revenu sur les données publiées dans le cadre du rapport

annuel de l'Opep 2020 (WOO), en rappelant que malgré la forte baisse en 2020, la demande d'énergie primaire devrait continuer de croître à moyen et long termes, augmentant de 25%. «Afin de répondre à cette montée de la demande d'énergie et de pétrole, l'investissement est essentiel», a noté M. Attar, en réitérant l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts de l'Opep+.

Ahsene Saaid / Ag.

# Développement et promotion du travail

## La nouvelle politique nationale de développement axée sur la promotion de l'emploi

*Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a affirmé, lundi à Alger, que la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage figuraient en tête des objectifs stratégiques de la nouvelle politique nationale de développement. Supervisant les travaux d'une rencontre nationale des directeurs et inspecteurs de wilaya de l'emploi, M. Djaâboub a précisé que «l'Algérie nouvelle requiert la participation de tous ses enfants pour amorcer une dynamique socioéconomique qui ne saurait se réaliser qu'à travers la mise en place de nouveaux mécanismes permettant d'exploser les potentiels et d'unifier et coordonner les efforts».*

Une telle démarche, a-t-il expliqué, vient «concrétiser les engagements du président de la République et mettre en application le plan d'action du Gouvernement, notamment dans le volet promotion de l'emploi et lutte contre le chômage, en orientant les investissements vers les domaines d'activité à valeur ajoutée». Le programme que propose le secteur en matière de politique de l'emploi a pour objectif de réduire les disparités entre les offres et demandes d'emploi, et s'appuie sur une approche fondée sur la tripartite «formation-qualifications-emploi», a-t-il souligné. Pour ce faire, il est impératif de «mener à bien le projet de modernisation du service public de l'emploi aux plans central et local par la généralisation de la numérisation, afin d'imprimer davantage de transparence dans la médiation (dans l'emploi) et de renforcer les efforts en matière de contrôle, pour garantir partant l'égalité des chances entre les demandeurs d'emploi dans le processus : dépôt d'offres, sélection et installation». «La problématique de l'emploi et de lutte contre le chômage, notamment en milieu des jeunes et des diplômés, s'impose aujourd'hui plus que jamais, particulièrement après les répercussions de la situation sanitaire exceptionnelle mondiale sur les offres d'emploi, les revenus et l'échelle sociale», a-t-il confié. Plus précis, le ministre du Travail estime que «l'intérêt à offrir aux jeunes un emploi décent et créateur de richesse est une affaire sociétale de

dimension nationale», invitant les cadres du secteur à doubler d'efforts et d'initiatives, en coordination avec les secteurs concernés, afin de satisfaire les aspirations des citoyens dans ce sens et notamment les jeunes». En revanche, la question de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage «ne pourra être traitée par des décisions centrales ou encore administratives, mais requiert beaucoup de conscience et un engagement de la part des responsables locaux appelés à contribuer efficacement à aplanir les obstacles d'ordre bureaucratique dans les projets d'investissement créateurs de richesse à l'échelle locale et nationale», a-t-il indiqué. Et d'ajouter que «l'optimisation permanente des performances du service public d'emploi exige l'implication de la société civile, des associations activant dans le segment de l'emploi, des employeurs et de leurs représentants pour animer les espaces de concertation». Concernant les bénéficiaires de dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le ministre a réitéré son engagement à «œuvrer en collaboration avec les secteurs concernés afin de suivre de près ce dossier et aplanir les difficultés qui l'obstruent». Quant à la promotion du dialogue social, M. Djaâboub a affirmé que «son secteur tâchera de contribuer à sa concrétisation à tous les niveaux d'activités économiques dans un climat empreint d'esprit participatif et de partenariat pour aboutir à un dialogue social efficace et constructif à même d'apporter des



Ph : Fatch Guidoum ©

réponses aux préoccupations soulevées». Exprimant son appui total aux efforts déployés par les cadres du secteur sur le terrain, le ministre dit «être rigoureux dans la lutte contre toutes formes de laxisme ou d'inaction dans l'accomplissement des missions mais également contre tous types d'attitude bureaucratique». Par ailleurs, M.

Djaâboub a invité les cadres du secteur au niveau local à «s'employer à faire régner un climat social serein motivant permettant de réaliser un développement économique durable susceptible de créer une multitude d'offres d'emploi, et à adopter des outils efficaces dans la gestion du marché du travail».

## Le projet d'amendement de la Constitution «ouvre grand la porte de l'investissement aux jeunes», souligne le ministre délégué Diafat

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a affirmé, lundi à Sétif, que le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum du 1<sup>er</sup> novembre prochain «ouvre grand la porte de l'investissement aux jeunes». «Ce projet d'amendement de la Constitution ouvre un avenir prometteur aux jeunes dans le domaine économique», a assuré Diafat, en visite de travail de deux jours dans la wilaya, en marge de la rencontre tenue au siège de la wilaya avec les responsables de micro-entreprises de jeunes créées dans le cadre des divers dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Angem et Cnac). Il a mis l'accent, à ce propos, sur le grand intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au rôle des jeunes dans la construction du pays

à travers des micro-entreprises et des start-up, affirmant que le projet d'amendement de la Constitution garantit «une liberté totale des investisseurs et encourage les jeunes à se lancer dans l'univers de l'entrepreneuriat et de l'économie contrairement au passé». M. Diafat a ajouté que «si le projet d'amendement de la Constitution est voté, tous les mécanismes seront mis en place pour préserver le droit des investisseurs en concertation avec tous les acteurs». Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises a présidé auparavant une cérémonie de remise de 15 chèques de financement et 24 arrêtés de locaux à usage au profit de porteurs de projets de micro-entreprises et a discuté avec eux sur les possibilités de relance des micro-entreprises en difficulté. Il a notamment

affirmé qu'à partir du 20 novembre prochain l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) sera renommée Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat et une convention sera signée avec plusieurs banques pour garantir les droits des banques et des porteurs de projets en plus de l'annulation de toutes les poursuites et pénalités de retard. «La communication avec les porteurs de projets sera assurée sur une plateforme numérique et bénéficieront en outre d'un accompagnement pré et post-financement», a-t-il ajouté. Le ministre délégué a poursuivi sa visite hier dans la wilaya par l'inspection de plusieurs projets de micro-entreprises de jeunes dans les communes de Salah Bey, Aïn Oulemène, El Eulma, Ouled Saber et Sétif.

### Agriculture

## «Bientôt» de nouvelles facilitations pour le financement et l'assurance des agriculteurs, affirme le ministre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a annoncé, lundi à partir de Blida, de nouvelles facilitations et mesures pour le financement et l'assurance des agriculteurs, «qui seront rendues publiques à la fin de l'année en cours». «Le ministère de tutelle va annoncer à la fin de l'année en cours, un nombre de mesures et facilitations au profit des agriculteurs, en matière de financement et d'assurance», a déclaré Abdelhamid Hamdani, en rétrocedant à l'ouverture d'une foire des produits agricoles au siège de la wilaya. Expliquant que le «manque d'engagement des agriculteurs pour les campagnes de sensibilisation sur l'importance d'assurer leurs productions agricoles», a incité le ministère de tutelle, a-t-il dit, à

«réfléchir à des solutions, qui seront rendues publiques à la fin de l'année en cours, sous la forme de mesures facilitatrices», a-t-il fait savoir. Dans le cadre de cette démarche visant à accompagner les agriculteurs en vue de la relance du secteur, classée en tête de liste des priorités des autorités supérieures du pays, le ministre a ordonné la facilitation des procédures d'octroi du crédit Rfig, notamment au profit des céréaliculteurs. Il a particulièrement instruit de la nécessité du traitement des demandes d'obtention de ce crédit «dans un délai n'excédant pas 15 jours», a-t-il insisté, estimant «inadmissible que l'examen des dossiers dure plusieurs mois». «Il s'agit d'une forme de bureaucratie que le ministère combat et tente d'éradiquer», a-t-il assuré, à ce propos. Sur un autre plan, le

ministre de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé que le «parachèvement prochain» de l'opération d'assainissement du foncier agricole, va «permettre l'octroi du foncier à ceux ayant une réelle volonté d'investir dans ce domaine et de contribuer à la création d'une valeur ajoutée pour l'économie nationale et de contribuer à la génération de nouveaux postes d'emploi», a-t-il souligné. Cette foire agricole a donné lieu à l'exposition de nombreux produits locaux, dont le ministre a loué «la qualité», tout en encourageant les producteurs à s'orienter vers l'exportation. Il a lancé un appel à ces derniers en vue de se rapprocher de la direction des services agricoles et de la chambre d'agriculture pour l'estampillage de leurs produits. «Une procé-

ture simple qui facilitera leur exploration», a-t-il indiqué. L'opportunité a donné lieu à une rencontre entre le ministre avec les opérateurs du secteur agricole, entre producteurs et associations professionnelles, qui lui ont exposé leurs doléances et préoccupations liées notamment à l'approvisionnement en eaux d'irrigation et le raccordement à l'électricité rurale, outre leur soutien dans la commercialisation de leurs produits. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a clos sa visite par la distribution, en compagnie des autorités locales, d'autorisations pour la réalisation de forages pour de nouveaux puits, au profit d'un nombre d'exploitations agricoles, outre des bus de transport scolaire au profit de communes de la wilaya.

Ahsene Saaid / Ag.

# Pour sauver les entreprises de la faillite La commission des finances et du budget de l'APN appelle à la prise d'avantages de mesures

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale ont appelé à prendre davantage de mesures pour protéger et sauver les entreprises à la lumière des répercussions négatives de la pandémie du corona sur diverses activités économiques, à un moment où le texte législatif propose, dans le projet de loi de finances 2021, la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale dans le cadre de la réhabilitation des principes du bilan financier.

Lors d'une séance consacrée à la présentation du projet de loi de finances pour l'année 2021, présidée par Ahmed Zeghdar, président du comité, les membres du comité ont estimé que «malgré que les entreprises ont enregistré une forte baisse de leurs activités avec la fermeture des filières entières, la nouvelle loi ne prévoit pas d'allouer des ressources financières pour les prendre en charge.» Dans ce contexte, l'un des membres a affirmé que les institutions économiques «souffrent en silence et nombre d'entre elles sont susceptibles de faire faillite», ajoutant que sans «fournir une aide financière urgente au profit de ces institutions touchées, il est impossible de parler de la stimulation de l'économie comme objectif stratégique pour l'année prochaine. De son côté, une membre de la commission s'est interrogée sur la faisabilité des incitations fiscales et douanières et les avantages approuvés par le projet de loi de finances pour 2021 au profit des entreprises émergentes «si l'ensemble du tissu économique souffre et a besoin d'assistance». Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de maîtriser les dépenses budgétaires pour les années à venir, se demandant comment financer le déficit prévu, qui se maintiendra à des taux relativement élevés d'ici la fin de 2020 et au-delà. Par ailleurs, certains membres ont exprimé leur rejet du recours automatique à des augmentations des taxes et l'introduction de

certaines d'entre elles, telles que les taxes sur le carburant des véhicules quittant le territoire national aux frontières. Aussi, certains d'entre eux ont également exprimé leur «surprise» face à la diminution du budget de certains secteurs comme le tourisme et l'agriculture, malgré l'importance dont ces secteurs jouissent dans le cadre du plan gouvernemental de recherche d'alternatives au hydrocarbures. Les membres de la commission des finances et du budget de l'APN ont également souligné l'importance d'allouer toutes les ressources financières nécessaires à la prise en charge des zones d'ombre, compte tenu du déficit de l'infrastructure principale. Dans le même sillage, les parlementaires se sont interrogés sur les raisons de la hausse de l'inflation actuellement enregistrée et attendue pour les années à venir, et comment la contrôler afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et des classes vulnérables. En ce qui concerne les fonds privés, les mêmes membres ont salué la clôture de 38 comptes d'affectation spéciale dans le cadre du projet de loi de finances 2021, mais ils ont demandé plus de précisions sur la manière dont ils ont été constitués, le sort des fonds qu'ils contiennent et le sort des comptes restants. Les députés, membres de la commission, ont discuté au cours de cette session de la nécessité de redoubler les efforts pour résoudre certains problèmes et préoccupations, tels que la mauvaise perception des impôts, les



postes vacants, le marché noir de la devise, le marché commercial parallèle, la contrebande d'essence aux frontières, ainsi que les

budgets à allouer aux wilayas et wilayas déléguées.

Synthèse de M. W. Benchabane

## Risques majeurs environnementaux Les experts appellent à une application rigoureuse de la loi

Les participants à une journée d'étude sur «la gestion des risques majeurs», organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) à Alger, ont mis l'accent sur l'impératif d'appliquer rigoureusement sur le terrain la loi de 2004 relative à la prévention de ces risques et à la gestion des catastrophes. Les experts ayant pris part à la journée d'étude, issus de plusieurs départements ministériels, s'accordent à dire que l'Algérie est dotée d'un cadre législatif à même de prévenir le pays des conséquences de risques majeurs, évaluer les résultats et réduire les dégâts, mais requiert une mise en application stricte sur le terrain. A ce propos, le président du Club des risques majeurs, le P<sup>r</sup> Chelghoum Abdelkrim a plaidé pour «la création d'une institution officielle sous tutelle de la présidence de la République qui aura pour mission le suivi de l'application rigoureuse de la politique de prévention des risques majeurs ainsi que des recommandations du club». Qualifiant les textes réglementaires en vigueur de meilleures lois stipulées en matière de prévention des risques majeurs, M. Chelghoum estime qu'il est impératif

d'obliger les responsables des ministères concernés à appliquer une politique stratégique constante de lutte contre ces risques, notamment la sécheresse et la désertification, rappelant que pas moins de 27 millions d'hectares de terres sont exposées à la sécheresse à travers 12 wilayas. Dans ce sens, il est nécessaire plus que jamais de prendre en compte les recommandations sanctionnant les colloques et différentes journées études afin de prévoir l'impact de ces risques et mettre en place des mesures efficaces permettant de réduire les répercussions, a-t-il préconisé, jugeant primordiale l'élaboration de cartographies des risques incluant les surfaces à risques, les pertes annuelles prévues, leur degré et leurs coûts, suivant à titre d'exemple le modèle de Markov. Pour sa part, le P<sup>r</sup> Slimane Badrani a passé en revue l'impact de la surexploitation du couvert végétal et ses dangers sur l'environnement, une exploitation motivée par l'élargissement des espaces agricoles pour les légumineuses ou par l'expansion des espaces d'irrigation. Un tel phénomène provoque, somme toute, la disparition de certaines espèces végétales

et occasionne, entre autres, la désertification, a-t-il expliqué. A ce propos, le P<sup>r</sup> Badrani a plaidé pour l'intensification des campagnes de reboisement et l'offre de moyens d'irrigation en cas d'absence de pluie pour préserver le couvert végétal, exhortant les concernés à élargir les pâturages et à utiliser rationnellement les puits. De surcroît, il est possible de conférer aux personnes des superficies non cultivées dans le cadre d'un cahier des charges bien précis et leur permettre ainsi de les cultiver et, partant, les protéger. D'aucuns ont évoqué les risques chimiques contaminant les eaux destinées à la consommation, affirmant qu'il est impératif de mettre en place les mesures de protection des ressources en eau. Certains experts ont, de leur côté, appelé à la mise en application de la loi, notamment par les entreprises économiques polluantes, passant en revue les voies et moyens de prévention des risques majeurs, dont le Covid-19, et qui nécessitent «une gestion minutieuse», citant également certains risques liés à la santé végétale et animale ou encore à l'environnement maritime, en sus des risques industriels, technologiques et nucléaires.

## Déchets organiques L'AND tiendra son 3<sup>e</sup> Webinaire de valorisation aujourd'hui à Alger

L'Agence nationale des déchets (AND) tiendra, aujourd'hui à Alger, son troisième webinaire sous le thème «Le développement des filières de valorisation des déchets organiques», a indiqué hier un communiqué de l'AND. «Conformément aux instructions de la ministre de l'Environnement en faveur de la mise en œuvre d'actions ciblées en direction des différentes parties prenantes, l'AND organise, aujourd'hui, son troisième Webinaire de la série, qui traitera du développement des filières de valorisation des déchets organiques», lit-on dans le communiqué. Selon l'AND, la quantité de déchets ménagers produite annuellement en Algérie avoisine les 13 millions de tonnes, 54% de cette quantité représente la frac-

tion organique, selon l'étude de caractérisation des déchets menée par l'Agence, durant l'exercice 2018-2019. La seule valorisation de trois tonnes de cette fraction de déchets permet de produire une tonne de compost, un potentiel qui représente une source de développement pour le secteur agricole et économique, et une alternative qui permettrait de réduire la lourde facture de l'importation des engrais chimique et biologique et par ailleurs de maîtriser les la gestion et au traitement des déchets organiques, a-t-elle souligné. A rappeler, l'AND avait annoncé en début du mois courant l'organisation de trois Webinaires thématiques de vulgarisation à un rythme mensuel autour des aspects réglementaires

et organisationnels de la gestion des déchets en Algérie. Le premier Webinaire a été dédié à la thématique «De quoi sont composés nos déchets ménagers ?», tandis que le deuxième avait traité du thème «Les outils de planification et de gestion des déchets ménagers et le rôle des l'Assemblées populaires communales». Ces Webinaires s'inscrivent dans le cadre des activités d'appui technique apportées aux acteurs locaux et auxopérateurs économiques en matière de gestion des déchets, note la même source. Ils s'adressent également aux universitaires, aux chercheurs et à toute autre personne intéressée par la thématique.

Houda H.

# Pandémie du coronavirus Sonatrach impactée par un manque à gagner de 10 mds USD

Le groupe national des hydrocarbures Sonatrach a subi un important manque à gagner, estimé à 10 milliards (mds) de dollars jusqu'à fin septembre 2020 par rapport à la même période en 2019 à cause de la pandémie de coronavirus, avec une baisse de 41% de son chiffre d'affaires à l'exportation, indique un bilan du ministère de l'Énergie.

Ce montant a été dévoilé dans un bilan rendu public lundi par le ministère à l'occasion d'une réunion entre le ministre de l'Énergie et les directeurs des wilayas de son secteur. Selon le même bilan, le groupe Sonelgaz a enregistré, quant à lui, des pertes de 18,7 mds de DA dues à la baisse de la consommation en raison de la réduction de l'activité économique et l'augmentation des créances de la Sadeg, durant la même période. L'entreprise Naftal a été également touchée par le Covid-19 avec un manque à gagner estimé à 41 mds de DA durant la même période de comparaison. De même, la filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport aérien, Tassili Airlines, a enregistré un manque à gagner de 1,5 mds DA. Les entreprises du secteur énergétique ont été confrontées au ralentissement de l'activité économique mondiale et à la réduction des effectifs dans le cadre des mesures

prises pour lutter contre la propagation du virus. Face à cette situation, il a été décidé de procéder à des mesures urgentes pour atténuer cette crise sanitaire et financière, dont la réduction du budget d'investissement des deux groupes (Sonatrach et Sonelgaz) pour économiser un montant de 150 milliards DA, relève le ministère. Dans le cadre de la feuille de route de développement du secteur, il a été envisagé aussi la réorganisation de Sonatrach et Sonelgaz, de manière à permettre la concentration des deux compagnies sur leurs métiers de base, de moderniser les systèmes de gestion et d'information et d'optimiser les coûts d'exploitation et d'investissements. L'autre objectif fixé est celui de réduire, de 17%, le budget de fonctionnement des deux entreprises publiques, soit d'un montant total de 182 mds de DA, selon les chiffres avancés par le ministère.

Toumi S.



## Elles sont estimées actuellement à près de 172 milliards de DA Sonelgaz déterminée à récupérer les créances

Des procédures seront bientôt engagées par la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour récupérer ses créances, notamment auprès de ses clients institutionnels et industriels, estimées actuellement à près de 172 milliards de DA, a indiqué, lundi à Alger, le PDG du groupe, Chaïr Boulakhras. «Vue la situation déficitaire de l'entreprise, des procédures seront engagées bientôt pour récupérer les créances, notamment auprès des industriels et des établissements publics», a-t-il dit. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre avec les directeurs de l'énergie des wilayas, présidée par le ministre de l'Énergie et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, M. Boulakhras a fait remarquer que le montant des créances détenues par Sonelgaz auprès de sa clientèle «a triplé cette année par rapport à 2019». Cette situation est due, a-t-il expliqué, à l'impact direct de la crise sanitaire du Covid-19 sur le groupe Sonelgaz. «Eu égard à notre rôle en tant qu'entreprise citoyenne et pour des raisons sociales afin d'accompagner notre clientèle pen-

dant cette pandémie, nous n'avons pas procédé encore à des coupures d'électricité», a souligné M. Boulakhras. Le PDG du groupe Sonelgaz a souligné que l'objectif de l'entreprise était d'accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie et l'amélioration de la qualité de prestations fournies aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises industrielles et exploitations agricoles. Mais la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) s'est alarmée, dans son rapport 2019 sur les plans d'engagement d'amélioration de la performance des concessions de distribution de l'électricité et du gaz, quant à la situation financière du groupe Sonelgaz. Selon le bilan présenté à l'occasion de cette réunion, le montant des créances avait atteint les 76,45 mds DA en 2019, contre 55,94 mds en 2018, en hausse de 23,7%. Ces créances sont détenues à hauteur de 52% par les clients institutionnels (administrations), 43% par les privés et 5% par les industriels, selon le même rapport.

Abdallah M.

## Industries électroniques et électroménagers Vers la substitution du CKD pour hisser l'intégration

Le Collectif des fabricants algériens de produits électroniques et électroménagers (Fapee) s'est dit engagé pleinement dans la vision des autorités visant à hisser l'intégration locale pour développer cette filière créatrice de richesses, tout en soutenant la démarche visant à substituer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale. Lors d'une rencontre organisée, lundi, pour œuvrer à trouver des solutions à la situation critique que connaît le secteur, le collectif des Fapee a indiqué qu'il «s'inscrit pleinement dans la vision des autorités visant à augmenter le niveau d'intégration et à développer une industrie créatrice de richesse, génératrice d'emploi et de ressources en devises et adhère pleinement aux dispositions contenues dans la loi de Finances complémentaire 2020 (LFC 2020) visant à remplacer l'ancien système CKD par un nouveau mécanisme favorisant l'intégration et encourageant la sous-traitance locale» a précisé la même source. «Le Collectif a, depuis longtemps, souhaité la mise en place d'un cahier des charges clair régissant le secteur et adhère pleinement à la volonté de réformer la filière avec une démarche constructive et consultative et aurait souhaité être partie prenante en tant qu'expert métier» a-t-il encore souligné. Selon la Fapee «le régime CKD ne devrait en aucun cas être une fin en soi, mais juste une étape pour qu'un opérateur économique puisse être en mesure de monter en

puissance en termes de maîtrise du métier lui permettant d'envisager l'intégration et donc gagner en compétitivité». A travers la démarche de concertation, le Collectif des Fapee, en sa qualité d'expert métier et connaisseur du secteur, est disposé -à travers ses représentants- à apporter des solutions pratiques qui garantiront l'atteinte des vertueux objectifs fixés et contribuer à faire de l'industrie électronique et électroménager une fierté nationale, à l'instar de ce qui se fait dans les pays leaders dans ce domaine». A ce propos, et après de longues réflexions et concertations avec les différents opérateurs, «une nouvelle vision pour la mise en place effective du cahier des charges a été développée par le collectif, vision qui doit être inclusive et n'excluant aucun opérateur quel que soit sa taille ou son niveau d'investissement lui permettant ainsi de s'approfondir en intégration tout en préservant le niveau d'emploi et de stabilité du marché», a-t-on souligné. L'enjeu à ce niveau, réside, selon le Collectif, dans la définition de critères objectifs, non altérables, fixant les règles d'attribution d'avis techniques qui permettraient l'émergence d'une industrie compétitive à l'international. «La mise en place de ce mécanisme et des critères d'éligibilité nécessite la prise en considération des spécificités de chaque famille de produits et l'orientation des efforts d'intégration et d'investissement vers le cœur de métier de cette dernière (famille de produits) ainsi que les procédés

dédiés à la fabrication de pièces maitresses et fonctionnelles afin de garantir l'émergence d'un écosystème de sous-traitance locale garant de compétitivité, de valeur ajoutée et d'emploi», a fait savoir la même source. Selon le Collectif des Fapee, il paraît clair que la mise en place effective sur le terrain d'un tel dispositif -en quasi rupture avec l'ancien système CKD- «nécessite aussi bien pour l'administration que pour les opérateurs un temps pour s'y conformer». En effet, l'administration devrait prendre le temps d'étudier les demandes d'évaluation technique et devrait effectuer les visites et vérifications nécessaires pour enfin rendre sa décision. Ainsi, la mise en place d'une phase transitoire est nécessaire à la stabilité de la filière, tout en permettant aux opérateurs de prendre les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles exigences. Etant une corporation soucieuse des enjeux économiques et des intérêts y afférents, le collectif a tenu à réitérer la disponibilité de ses représentants afin d'apporter sa contribution et partager sa vision et son expertise. Enfin le collectif a relevé que le secteur ne s'est pas remis des effets de diverses problématiques et blocages rencontrés durant l'année 2019 pour sombrer dans les conséquences de la pandémie du Covid-19, aggravées par la mise en stand-by du régime CKD depuis presque un an, et ce, en attendant la mise en place du nouveau cahier des charges régissant le secteur.

## Banque mondiale Le commerce et l'intégration régionale essentiels au redressement de l'économie dans la région MENA après le Covid

Le commerce et l'intégration, au sein de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et avec le reste du monde seront déterminants pour réduire la pauvreté, renforcer les moyens d'action des personnes démunies et stimuler la croissance économique après le Covid, selon le dernier bulletin d'information économique de la Banque mondiale sur la région publié sur son site Web. Intitulé «Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-Covid», ce rapport brosse un tableau complet de la situation économique de la région MENA six mois après le déclenchement de la pandémie de Covid-19. Il examine les effets à long terme du double choc économique provoqué par la propagation du coronavirus et l'effondrement des prix du pétrole, et recommande des changements de politiques et des réformes en vue de bâtir un nouveau cadre d'intégration pour la région. Le double choc économique induit par la pandémie de Covid-19 et la baisse des prix du pétrole a des répercussions sur tous les aspects des économies de la région MENA, lesquelles devraient se contracter de 5,2% en 2020 - ce qui est inférieur de 4,1 points de pourcentage aux prévisions d'avril 2020 et de 7,8 points de pourcentage à celles d'octobre 2019. Le rapport propose un nouveau cadre d'intégration qui va au-delà de la réduction des tarifs douaniers. Il estime qu'un cadre d'intégration coordonnée du commerce dans la région MENA devrait faciliter la mise en place de chaînes de valeur régionales, tout en ouvrant la voie à une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales. Le rapport recommande de privilégier le commerce régional en matière de sécurité alimentaire, de systèmes de santé, d'énergies renouvelables et d'économie du savoir. Il propose par ailleurs d'établir un marché numérique commun pour la région afin que les pays MENA améliorent à la fois les échanges et la connectivité numérique avec des marchés plus larges en Afrique et dans les pays méditerranéens. Cela devrait contribuer à accroître la productivité, coordonner une riposte efficace en cas de catastrophe et créer des emplois résilients, durables et ouverts à tous dans la région. La Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) offre aussi une chance aux régions MENA et Afrique subsaharienne de simplifier et d'harmoniser leurs mesures non tarifaires. Dans le même temps, le dialogue bilatéral en cours avec l'Union européenne devrait viser à faire une place à l'agriculture et aux services, ce qui serait grandement avantageux pour les pays MENA. Il devrait en outre aborder les questions de mobilité de la main-d'œuvre dans le domaine du commerce.

## Cancer du sein

# Un nouveau centre à Alger pour accompagner les patientes

Pour marquer de manière significative son parcours incontesté dans la prise en charge des malades souffrant de pathologies lourdes, l'association El-Amel d'aide aux cancéreux a ouvert, lundi à Alger, un nouveau centre dans le quartier de Belouizdad.

Autrefois centre d'hébergement des cancéreux venant des quatre coins du pays, cet établissement a été transformé pour se dédier désormais à l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, par des traitements collectifs, psychologiques, esthétiques, de rééducation ainsi que par une alimentation saine. S'exprimant à cette occasion, la présidente de l'association El-Amel, M<sup>me</sup> Hamida Kettab, a affirmé que l'idée de transformer cet espace de centre d'hébergement en un centre d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein est venue des membres de l'association avec l'aide de certains spécialistes du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC). M<sup>me</sup> Kettab a souligné, dans ce cadre, l'impératif accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, après le parachèvement du traitement médical, et ce, par la prise en charge de l'aspect psychologique et social d'une part et une alimentation saine et la chirurgie esthétique après les brûlures cutanées causées par la radiothérapie et la chute des cheveux causée par la chimiothérapie d'autre part. Il s'agit aussi, selon l'intervenante, de les orienter pour obtenir leurs droits, que ce soit auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ou auprès de leurs familles qui, en général, abandonnent la femme atteinte de ce genre de maladies. Le centre compte cinq salles, la première dispose de matériels pour le traitement des femmes souffrant de lymphœdèmes (gonflement du bras suite à l'ablation du sein), une deuxième réservée aux consultations médicales, une troisième pour la prise en charge psychologique et l'alimentation saine, une quatrième dispose de machines de sport et de rééducation fonctionnelle, et une cinquième salle pour les accessoires et les produits de beauté. Dans le même contexte le D<sup>r</sup> Amina Abdelwahab, spécialiste dans le diagnostic du cancer du sein du CPMC, a affirmé que des études ont prouvé que



la pratique du sport protège 20% des femmes atteintes des risques de complications de cette pathologie. Le centre ouvre ses portes aux patientes dans les prochains jours après leur orientation, suite un avis médical d'un spécialiste du CPMC. Il sera ouvert 6 jours de la semaine de 9h à 18h et recevra dans un premier temps les femmes atteintes du cancer du sein résidentes à Alger. Afin de veiller à l'utilisation optimale de ce centre, le

premier du genre, M<sup>me</sup> Nora Bouzida, membre de l'association El-Amel, a appelé tous les acteurs sur le terrain à «contribuer à l'amélioration de ses prestations afin d'alléger la tristesse et les conditions difficiles vécues par les femmes atteintes du cancer du sein, lutter contre certaines idées reçues, et aider à leur insertion sociale.

Yasmine D. /Ag.

## Bouira

# Cérémonie de sortie de promotion de 334 agents de rééducation pénitentiaire



C'est en présence du représentant du ministère de la Justice Garde des sceaux, Benaïssa Sid Ali, du wali de Bouira, Ayat Lekhal Abdelkader, du directeur de l'école pénitentiaire, Azzem Ramzi, de M<sup>me</sup> la présidente de la cour de Bouira, du procureur général de la cour de Bouira, du président de l'APW de Bouira, Ahmed Boutata, des autorités civiles et militaires de la wilaya de Bouira qu'ont eu lieu lundi les festivités de sortie de la 33<sup>e</sup> promotion d'agents de rééducation au nombre de 334 qui ont subi une formation d'une année à l'école pénitentiaire, dans la daïra de Sour El Gozlane, située à 35 km du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Cette promo-

tion a été baptisée au nom du jeune agent martyr Benttahir Sid Ali né le 11 décembre 1970 à Koléa dans la wilaya de Tipasa, assassiné par les hordes sanguinaires le 11 décembre 2007 lors d'une attaque terroriste perpétrée prenant pour cible le siège abritant le Conseil constitutionnel, à Alger. Pour rappel, le martyr était marié et avait un enfant en bas âge. Plusieurs manifestations, ayant trait à la cérémonie et aux défilés, ont été passées en revue par les agents de la rééducation pénitentiaire au niveau de l'école. A signaler qu'une médaille, des cadeaux et un diplôme ont été remis à la famille du jeune martyr.

Taïb Hocine

## ● Le chargé des zones d'ombre à pied d'œuvre pour booster les projets

Le conseiller auprès du président de la République, chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a été l'hôte de la wilaya de Bouira, et ce, durant deux jours dans l'optique de s'enquérir des conditions de vie et des besoins des habitants des localités dites zones d'ombre. Le premier jour a été consacré à la visite du village Deghafla, dans la commune de Oued El Berdi, qui se situe à une vingtaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de wilaya. Il s'agit d'un projet de raccordement en gaz de ville au bénéfice de 105 foyers et du projet d'électrification rurale de 30 habitations, qui ont été réalisés. Dans la commune d'El Hachimia, ce sont deux villages, Agoune et Btatia, qui ont été inspectés par le

conseiller du président chargé des zones d'ombre, qui a eu à inspecter un projet de la réalisation achevée d'un pont au profit du premier village, et de deux projets de raccordement en gaz naturel et d'un réseau de distribution d'eau potable en cours de réalisation pour le deuxième village. Dans la commune de Dirah, à l'extrême sud de la wilaya, Brahim Merad a visité trois villages d'ombre, qui sont Biara, El Maleh et Toul El Aoud. Il est question de raccordement aux réseaux de gaz naturel, d'électricité et d'assainissement, de réalisation et de réfection des routes. Le deuxième jour a été consacré à la visite des zones d'ombre situées dans la région est du chef-lieu de wilaya. A ce titre, les villages,

Ighil Oumezyev, Amdhoun Aït Said et Tikesrai, dans la commune d'Ahnif, ont été concernés par des projets de réalisation des réseaux de distribution en eau potable, au réseau d'assainissement, d'ouverture de pistes sylvo-coles. Ce sera au tour des zones d'ombre situées dans la région ouest de la wilaya. Ont été retenues les communes d'El Mokrani, Souk Lekhmiss, Aïn Bessem et Aïn Aloui. Il est question respectivement des villages, El Msaïf, Ouled Larbi, Laâmrat, Ouled Yahia, Laâmri Boudjemaâ et Miri, pour lesquels des projets de raccordement de gaz naturel, d'eau potable, de routes et d'assainissement ont été prévus.

T. B.

Jijel

## Attribution de 85 bus de ramassage scolaire aux communes

Pas moins de 85 bus destinés au ramassage scolaire ont été remis lundi à toutes les communes de la wilaya de Jijel à la veille de la nouvelle rentrée scolaire 2020/2021.

Ce nouveau quota porte à 125 le nombre de bus de ramassage scolaire attribués aux assemblées communales populaires de la wilaya depuis le début de l'année, a indiqué le wali Abdelkader Kelkel au cours de la cérémonie de distribution. «Ce chiffre traduit l'intérêt accordé par l'Etat à l'amélioration des conditions de scolarité des écoliers», a précisé le chef de l'exécutif de wilaya devant les présidents des Assemblées communales populaires (APC). Les communes comptant des zones d'ombre ont eu la priorité dans cette opération de distribution bénéficiant jusqu'à 10 bus chacune, a précisé Abdelkader Kelkel. L'accent a été porté lors de la cérémonie sur la nécessité de recruter des conducteurs compétents.



Amendement de la Constitution

## Le commandant général des SMA appelle à voter en faveur du projet

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a appelé, lundi à Batna, les citoyens à voter en masse le 1<sup>er</sup> novembre prochain en faveur du projet d'amendement de la Constitution. Présidant le forum de wilaya de la société civile et de la jeunesse sur l'amendement de la Constitution, M. Hamzaoui a considéré que les Algériens doivent être «unis» et contribuer «au succès de cette étape qui constitue «le premier pas vers des réformes profondes auxquelles aspire le peuple algérien qui a réclamé dans le Hirak béni le changement et à opérer la rupture avec

les anciennes pratiques». «Notre unité et notre cohésion, a-t-il ajouté, doivent constituer notre slogan lors de ce rendez-vous durant lequel nous choisirons avec conviction et conscience, ce qui servira l'intérêt du pays et nous soutiendrons l'union autour du projet de construire «l'Algérie Nouvelle». Le commandant général des SMA s'attend à ce que le peuple s'exprime librement et participera en masse à ce rendez-vous car, a-t-il considéré, «la Constitution de 2020 émane de la véritable volonté populaire et jettera les bases de la nouvelle Algérie qui sera forte par ses institutions et son peuple uni». Il a également

insisté sur le rôle fondamental et positif de la société civile durant cette phase importante de l'histoire du pays et souligné sa nécessaire contribution pour assurer un meilleur avenir au pays. La rencontre placée sous le slogan «vers une participation active» a donné lieu à des communications d'universitaires spécialisés sur le projet d'amendement de la Constitution en présence des membres du commissariat de wilaya des SMA et de ses représentants relevant de plusieurs communes ainsi que des acteurs de la société civile locale.

Mecha A / Ag.

Batna

## 4 morts et 8 blessés dans des accidents de la circulation

Quatre personnes ont péri et huit autres blessés dans huit accidents de la route survenus dans les dernières 24 heures dans la wilaya de Batna, a affirmé hier le chargé de l'information à la direction locale de la Protection civile, le sous-lieutenant Zohir Nekkaa, a précisé la même source à l'APS. Deux accidents mortels ont été enregistrés lundi soir sur la RN88 entre les wilayas de Batna et de Khenchela, dans la localité de Sidi Manseur qui ont fait deux morts âgés d'une vingtaine d'années, suite à une violente collision entre un semi-remorque et un véhicule touristique. Le deuxième accident est survenu, dans la nuit de lundi à mardi sur la RN 78, dans la commune de Boumguer suite à une violente collision entre un camion et un véhicule touristique ayant fait deux morts (des quinquagénaires), selon la même source. Les cadavres des quatre victimes ont été transférés par la Protection civile vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) de la ville de Batna et l'hôpital de N'gaous, souligne le même responsable. Six autres accidents de la route ont été enregistrés dans d'autres localités de la wilaya ayant fait 8 blessés âgés entre 20 et 60 ans, ajoute la même source, précisant que les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ces accidents.

Chlef

## Neutralisation de deux réseaux de trafic de comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef ont mis hors d'état de nuire deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de comprimés psychotropes, avec la saisie de plus de 1000 comprimés, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps sécuritaire. «Deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de psychotropes ont été démantelés et cinq individus ont été interpellés par les éléments de la BRI, qui ont également saisi un total de 1030 comprimés psychotropes», a indiqué, le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commis-

saire de police Cherif Ankoud. Cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogues, a abouti grâce à l'exploitation d'informations faisant état que des individus s'adonnaient à la vente de psychotropes, dans les quartiers de la ville de Chlef. Les investigations menées, à ce propos, ont permis, selon la même source, la neutralisation des deux réseaux. Le premier est composé de trois personnes âgées entre 25 et 40 ans, et qui étaient en possession de 470 comprimés psychotropes qui ont été saisis. Le deuxième réseau est formé de

deux individus, âgés de 25 et 35 ans, avec la saisie en leur possession de 560 comprimés et d'une somme d'argent issue de la vente de ces drogues, a-t-on ajouté de même source. Deux véhicules utilisés dans le transport et la vente de ces psychotropes ont été également saisis dans le cadre de cette affaire, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre des 5 individus interpellés en vue de leur présentation devant la justice pour «possession et trafic de psychotropes dans le cadre d'un groupe organisé», a-t-on ajouté.

AEP

## Oran enregistre un déficit de 100 000 m<sup>3</sup> par jour

La wilaya d'Oran enregistre un déficit de plus de 100 000 m<sup>3</sup> par jour en ressources en eau, a indiqué hier le directeur général de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). La situation a poussé la SEOR à renoncer temporairement au système de H24 pour l'alimentation en eau potable (AEP), a expliqué Oussama Heleili, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'entreprise. Une grande partie de la wilaya a connu d'importantes perturbations en AEP. Dans l'incapacité de couvrir les besoins de la population oranaise, estimés à 550 000 m<sup>3</sup> par jour, la SEOR se voit dans l'obligation de retourner au système de rationnement, d'un jour sur deux, voir un jour sur trois,

pour l'alimentation en eau potable, a-t-il précisé, notant que «les ressources disponibles actuellement ne dépassent pas les 450 000 m<sup>3</sup>, le déficit étant ainsi évalué à 100 000 m<sup>3</sup>. La nouvelle programmation, en cours d'étude, sera mise en place dans les prochaines jours de façon «juste et équitable», a assuré le responsable. Ce déficit est dû notamment à la rareté des pluies, qui a conduit à la baisse du niveau d'eau dans les barrages (le barrage de Chelif et la cratère de Dzioua notamment), et l'insuffisance de la production de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'El Mactaa, qui ne dépasse pas les 360 000 m<sup>3</sup> par jour (répartis entre les wilayas de Mascara et Oran). Théoriquement la SDEM dispose

d'une capacité de production de 500 000 m<sup>3</sup>, a rappelé pour sa part le directeur adjoint de la SEOR, Houari Khoudja. Les ressources en eau disponibles actuellement sont estimées à 450.000 m<sup>3</sup>, dont 270 000 m<sup>3</sup> provenant de la SDEM d'El Mactaa, 50 000 m<sup>3</sup> de Kahrama, 100 000 m<sup>3</sup> de Chat el Hilal, en plus des ressources locales, a détaillé M. Khoudja. Pour stabiliser l'AEP et pallier à l'apport du barrage de Cheliff, arrivé au stock mort, la SEOR a demandé de renforcer ce dernier par le barrage de Gargar (Relizane), et attend que la tutelle valide sa demande, a fait savoir le DG de la SEOR. Interrogé sur les coupures de l'eau que connaît la wilaya d'Oran depuis le 13 octobre, M. Heleili

a expliqué que les coupures dans le côté Ouest sont dues à des travaux de maintenance sur une conduite principale de Tafna, qui ont duré «plus que prévu», ajoutés à un arrêt complet du système MAO (Mostaganem-Arzew-Oran), en raison du dessèchement du barrage Cheliff, ce qui a causé des coupures dans le côté Est. Sur un autre registre, le DG de la SEOR a indiqué que son entreprise a cumulé des créances de 5,5 milliards de dinars. La crise sanitaire due à la Covid-19 a fait grimper ces créances en flèches, estimées à 4,2 de milliards de dinars avant la pandémie, a-t-il souligné, ajoutant que le taux de recouvrement est passé de 92% à 70%.

M. A.

# Ouverture progressive des mosquées Elle se fait de manière scientifique et sous strict contrôle sanitaire, affirme Belmehdi

*L'ouverture progressive des mosquées «se fait dans les normes scientifiques et réfléchies et sous contrôle sanitaire strict», a affirmé, lundi à Mostaganem, le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi.*

Dans un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, Belmehdi a déclaré que l'ouverture progressive des mosquées est «scientifiquement étudiée, sous un contrôle sanitaire strict par le Comité scientifique national et le Comité de suivi du ministère des Affaires religieuses et Wakfs», précisant que cette procédure touchera, par la suite, le reste des mosquées, les écoles et instituts d'enseignement coranique et les instituts de formation des imams. La décision d'ouverture des mosquées est soumise à l'étude d'un comité dirigé par le wali et englobe tous les services concernés, notamment la Direction des affaires religieuses et wakfs qui détermine la mosquée concernée, sa capacité d'accueil et l'application des mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19, a-t-il indiqué. L'ouverture de ces structures concerne, à présent, plus de 2000 mosquées en plus des 4000 touchées par la décision d'août d'ef-

fectuer les prières quotidiennes, à l'exception de la prière du vendredi, a précisé Youcef Belmehdi. Concernant l'ouverture des mosquées pour la prière du vendredi, le ministre a relevé que la décision (d'ouverture) «n'est pas en retard», appelant les citoyens à prendre toutes les précautions et à faire preuve de plus vigilance en appliquant strictement le protocole sanitaire. Au cours de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée El Qods, dans le quartier Salamandre et l'école coranique de la mosquée Qobaa à Haï Djebli Mohamed, au chef-lieu de wilaya. Youcef Belmehdi a également présidé l'ouverture de la 22<sup>e</sup> édition de la Semaine nationale du Coran, avant de rendre hommage à titre posthume à des chouyoukh et Oulémas récemment décédés, dont cheikh Kaboura Mohamed, cheikh Djillali Belmehdi, cheikh Miloud Brahmî et cheikh Bouheni Marouani.

Lehouari K.



## Bechar

### Projet de raccordement de la zone d'ombre de Hassi El-Mir au réseau électrique

La localité de Hassi El-Mir (120 km au nord de Bechar), inscrite comme l'une des zones d'ombre de la wilaya, a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau d'électricité dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya. Ce projet d'un coût de 80 millions de DA, inscrit au titre des programmes et opérations de développement des zones d'ombre, vient répondre aux préoccupations et doléances des habitants de cette localité à vocation agropastorale, a-t-on signalé. Outre ce projet énergétique, il est prévu la réalisation et l'équipement d'une salle de soins dans cette localité avec un coût de 8 millions de DA, en plus d'une

école primaire d'un coût de 20 millions de DA, a-t-on fait savoir. Un programme de réalisation de 70 habitations rurales est également prévu pour les habitants dans le besoin d'un logement décent dans cette zone d'ombre, accompagnée d'une aide financière de 70 millions de DA au profit des bénéficiaires, a ajouté la même source. Pour la zone d'ombre de Faraat Sidi-Moumen (100 km au nord de Bechar), un projet de raccordement au réseau électrique local a été retenu pour les habitations non dotées de cette énergie avec un coût de réalisation de 80 millions de DA, en plus d'une opération portant sur la rénovation de la route reliant cette localité au reste de la wilaya sur un

linéaire de 27 km et dont le coût est de 200 millions de DA, a-t-on relevé. La rénovation de cette route reliant cette localité et le reste de la wilaya vise le désenclavement de cette zone d'ombre et le développement des échanges socioéconomiques avec les autres localités situées à proximité de Faraat Sidi Moumen à vocation agropastorale, a-t-on expliqué. Des aides financières, totalisant un montant de 20 millions de DA, seront aussi octroyées aux bénéficiaires d'un programme de 20 habitations rurales pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans cette zone d'ombres, ont signalé les services de la wilaya.

K. F.

## JM Oran-2022

### Les aspects organisationnels abordés avec une délégation française

Les aspects organisationnels des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran en 2022 ainsi que les retombées de cette manifestation sur la ville ont fait l'objet «d'un échange intense» entre le Comité d'organisation des JM (COJM) et une délégation française conduite par l'ambassadeur de France en Algérie, a indiqué hier le COJM. L'organe, que dirige l'ancien champion algérien de natation, Salim Iles, a dit, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, avoir «accueilli, dans l'après-midi de lundin dans son siège, François Gouyette, ambassadeur de France en Algérie, accompagné du consul général, du directeur de l'Institut français (d'Alger), ainsi que d'un conseiller économique». Cette rencontre entre dans le cadre d'un plan de travail élaboré par le COJM visant à mettre tous les atouts de son côté pour réussir la 19<sup>e</sup> édition des JM, un événement que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975. L'intérêt particulier qu'accordent les hautes autorités du pays à ces jeux, à leur

tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en personne, pousse le COJM à déployer tous les efforts pour assurer la réussite de l'événement méditerranéen, en lui redonnant ses lettres de noblesse qu'il a perdues lors des précédentes éditions, assure-t-on du côté des organisateurs. Cela passe, selon eux, par une «participation qualitative» à ce rendez-vous, un objectif que le Comité olympique et sportif algérien s'est engagé à contribuer à réaliser lors de la réunion qui a regroupé une délégation de cette instance, dirigée par son nouveau président, Abderrahmane Hammad, et les membres du COJM, dimanche dernier, à Oran. Outre l'aspect sportif, les organisateurs des JM-2022 espèrent tirer le maximum de dividendes de cette manifestation régionale dans les autres domaines, en particulier ceux économique et touristique, souligne-t-on. La prochaine édition des JM, qui était programmée initialement pour l'été 2021, a été décalée d'une année (25 juin-5 juillet 2022), à cause de la pandémie du coronavirus, rappelle-t-on.

## Naâma

### Mise en service prochaine de 12 ouvrages de stockage d'eau potable

La wilaya de Naâma verra prochainement la mise en service de 12 ouvrages de stockage d'eau potable au profit des populations des zones d'extension urbaine et des lotissements d'habitat rural groupés, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau. La capacité de ces installations, dont les travaux enregistrent un «rythme avancé», est estimée à 10 500 m<sup>3</sup>, ce qui répondra aux besoins de 120 000 habitants, selon la même source, qui a fait part d'autres opérations en cours de réalisation dans la wilaya. Il s'agit du fonçage et équipement de 14 forages pour mobiliser l'eau potable à partir des nappes phré-

atiques. Une opération qui est à un bon rythme et qui sera réceptionnée prochainement, a-t-on fait savoir. Les forages fourniront un volume de 9677 m<sup>3</sup>/jour d'eau, ce qui renforcera l'alimentation en H24 des nouvelles cités d'habitat, villages et autres zones d'ombre de la wilaya. L'enveloppe financière totale allouée à la concrétisation de ces opérations (stockage et forages) est de 1,2 milliard de DA. A noter que le taux de raccordement au réseau d'eau potable dans la wilaya de Naâma est actuellement estimé à 98%, alors que le ratio moyen par habitant est de 179 litres par jour.

## Ghardaïa Protestation à El-Ménéa suite à une rumeur de délocalisation de l'ODAS

Des manifestations pacifiques ont été organisées, hier, dans la wilaya déléguée d'El-Ménéa, pour réclamer «le maintien de la localisation de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS)» à El-Ménéa, le wali de Ghardaïa affirme qu'il s'agit juste d'une rumeur. Des manifestants se sont rassemblés pacifiquement devant les sièges des communes de Hassi El-Gara et El-Ménéa suite à une rumeur relayée dans la région faisant état de la délocalisation de l'ODAS vers une autre région. Contacté à ce sujet par l'APS, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, a affirmé que cette rumeur est dénuée de tout fondement et que le décret exécutif portant création et définissant les missions de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), paru dans le n° 57 du Journal officiel de l'année en cours, n'a été ni modifié ni remis en cause. Le wali de Ghardaïa a tenu à souligner la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer pour un développement socioéconomique durable de la wilaya déléguée d'El-Ménéa et la satisfaction des aspirations de la population de cette région. Il a ajouté, à ce propos, que toute décision prise dans la région se fait sur la base d'une approche participative et concertée visant la cohésion sociale et la création de richesses et d'emploi dans le but d'améliorer les conditions de vie du citoyen.

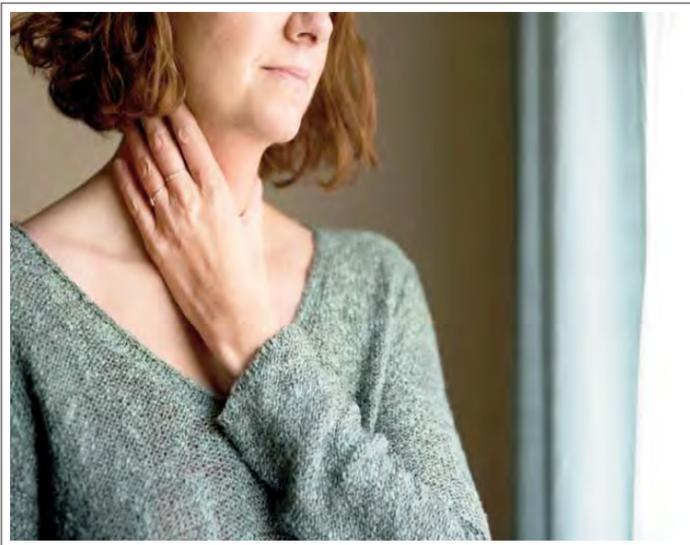
# L'OMS conseille de «mettre les cas contacts Covid-19 en quarantaine»

Face au rebond inquiétant de la pandémie de Covid-19 dans une grande partie de l'Europe et aux Etats-Unis, le chef des urgences sanitaires à l'OMS a conseillé lundi les autorités des pays concernés de «mettre les cas contacts en quarantaine». «Si j'avais un vœu magique pour améliorer une chose que nous pouvons réellement améliorer, et changer la donne, ce serait de s'assurer que chacun des individus en contact avec un cas confirmé de Covid soit mis en quarantaine pour la durée nécessaire afin de casser la chaîne de transmission», a déclaré le docteur Michael Ryan, le directeur des questions d'urgence sanitaire à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lors de sa conférence bi-hebdomadaire à Genève. «Je ne crois pas que cela ait été fait où que ce soit fait de façon systématique», et c'est «l'une des raisons principales pour laquelle nous voyons des chiffres si élevés», a-t-il souligné. Le traçage des cas contacts est déficient dans de nombreux pays européens et les cas avérés de Covid-19 ont littéralement explosé sur le Vieux continent ces deux dernières semaines, forçant les autorités à reprendre toute une série de mesures plus ou moins coercitives pour endiguer la pandémie.

«Environ la moitié des membres de la région européenne de l'OMS (qui en compte 48) ont vu une hausse de 50% du nombre d'infections la semaine dernière», a-t-il insisté. Ce qui inquiète le docteur Ryan c'est que le nombre d'hospitalisations et de décès commencent «à imiter» la tendance, même s'il a souligné que l'OMS était intriguée et enquêtait sur la possibilité que les gens affectés «absorbent des doses plus faibles d'exposition» et soient donc en général moins gravement atteints. Sa collègue, la docteur Maria Van Kerkhove s'est étonnée pour sa part que «le concept de cluster (des infections lors de rassemblements) ne pénètre pas les esprits», alors que «c'est une des marques de fabrique des coronavirus». En Europe à l'inverse de l'Asie, où les efforts de traçage et de quarantaine ont été maintenus, les périodes de confinement du printemps ont été suivies dans de nombreux cas par un relâchement des autorités, comme des individus. «Je sais que les gens en ont assez mais ce virus a montré que si nous baissons la garde, il peut ressurgir à toute vitesse et menacer les hôpitaux et les systèmes de santé», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.



## Le coronavirus pourrait être décelé dans votre voix



Des chercheurs américains assurent qu'il est possible de déceler la présence du coronavirus en analysant la voix des malades. Cette méthode de dépistage serait aussi efficace chez les personnes asymptomatiques. Une piste suivie par des scientifiques israéliens, qui ont développé une application permettant de détecter le virus dans la voix, et par des confrères suisses qui, eux, recherchent le virus dans le son d'une toux. Ton nasillard, voix plus basse... il est souvent possible de deviner qu'un proche a un rhume juste en l'entendant parler. Il pourrait en être de même avec les personnes infectées par le nouveau coronavirus, et cela, même si elles sont asymptomatiques, selon les chercheurs du laboratoire Lincoln du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Un avis que partagent les scientifiques israéliens à l'origine de la start-up Vocalis Health, qui travaillent à la fois sur les sons produits par la voix et par la toux des malades. Après avoir analysé les enregistrements audio des personnes infectées par le nouveau virus - mais ne présentant pas encore de symptôme - une équipe de l'établissement de recherche américain a repéré des biomarqueurs spécifiques au Covid-19 dans la voix des patients asymptomatiques. Ces éléments distincts proviennent des perturbations causées par l'infection dans le mouvement des muscles à travers les systèmes du larynx, respiratoires et articulatoires. Le responsable de l'étude,

Thomas Quatieri, membre du groupe Santé humaine et systèmes de performance du MIT, a expliqué : «J'ai eu un moment d'illumination pendant que je regardais les informations.» Les symptômes les plus fréquents du Covid-19 sont une toux, des difficultés respiratoires ou encore une inflammation du système respiratoire. Or, ces derniers affectent généralement l'intensité avec laquelle l'air est expiré lorsqu'une personne parle. «Cet air interagit avec d'autres muscles potentiellement enflammés lors de son voyage vers la production de la parole. Ces interactions ont un impact sur le volume, la hauteur, la stabilité et la résonance de la voix, des qualités mesurables qui forment la base des biomarqueurs», précise le scientifique. Ils ont étudié les enregistrements de stars touchées par le coronavirus. Pour tester cette théorie, Thomas Quatieri et ses collègues ont cherché sur Youtube des vidéos de célébrités et présentateurs télé ayant répondu à des interviews lorsqu'ils étaient infectés par le Covid-19, mais encore asymptomatiques. Ils ont ensuite comparé ces fichiers audio avec des émissions tournées avant l'épidémie. Cela leur a permis d'extraire des caractéristiques vocales propres à la maladie. Par exemple, l'amplitude et l'intensité de la voix permettent d'étudier les mouvements du système respiratoire tandis que la hauteur et la stabilité des paroles sont des indicateurs de l'activité du larynx.

## Racisme : Disney ajoute des avertissements pour lutter contre le racisme

Disney a ajouté des avertissements à certains de ses grands classiques, comme «Peter Pan» ou «Les Aristochats», pour mettre en garde les spectateurs contre des clichés racistes présents dans certaines scènes. Les abonnés de la plateforme de vidéo à la demande Disney étaient déjà sensibilisés à des «descriptions culturelles démodées» comme celles de «peaux-rouges» de *Peter Pan* (1953) ou le chat siamois aux yeux bridés des *Aristochats* (1970). Le nouvel avertissement qui précèdera désormais les œuvres concernées insistera sur le fait que ces stéréotypes «étaient fautifs à l'époque et sont fautifs aujourd'hui». «Ce programme comprend des descriptions négatives et/ou des mauvais traitements de certains peuples ou cultures», prévient le message. «Plutôt que de retirer ce contenu, nous voulons reconnaître son impact néfaste, en tirer la leçon et susciter le dialogue pour créer ensemble un futur plus inclusif», poursuit l'avertissement, rédigé en concertation avec plusieurs organisations, dont l'Association des critiques de films afro-américains. *Les Robinsons des mers du Sud*

ou encore *Dumbo*, dont les corbeaux ont été critiqués par le passé comme une caricature raciste des Américains noirs, font partie des films qui seront précédés d'un tel avertissement. En juin dernier, Disney avait déjà décidé de modifier des attractions «Splash Mountain» de ses parcs américains, qui évoquent le passé raciste des Etats-Unis. Le thème actuel de «Splash Mountain» est tiré d'un film Disney très controversé, *Mélopie du Sud*. Dès sa sortie en 1946, il avait suscité de nombreuses critiques qui lui reprochaient de diffuser des clichés racistes et de peindre sous un jour idyllique les plantations esclavagistes du vieux Sud des Etats-Unis. Pour ces raisons, le film n'est plus diffusé au cinéma depuis les années 1980 et n'a jamais fait l'objet de sortie en DVD. *Mélopie du Sud* a également été délibérément tenu à l'écart du catalogue de Disney+. Les deux «Splash Mountain» de Disneyland (Californie) et Disney World (Floride) mettront à l'avenir en scène l'histoire de *La Princesse et la Grenouille*, dont l'héroïne Tiana est la première princesse noire de Disney.



## Nokia remporte un contrat pour aller mettre la 4G sur la Lune



La connectivité est aujourd'hui primordiale. Où que l'on soit sur la planète, on s'attend à pouvoir se connecter à Internet. Peu importe la technologie utilisée. Et dans l'Espace aussi, c'est important. Sur la Lune aussi. La prochaine fois que vous irez sur la Lune et que vous déciderez de prendre une photo pour la publier sur les médias sociaux, vous pourrez très certainement remercier Nokia. En effet, le géant finlandais vient de remporter un financement de 14,1 millions de dollars de la part de la NASA pour participer au déploiement d'une infrastructure qui permettrait précisément d'offrir la connectivité 4G sur la Lune. Bien sûr, l'introduction de cette 4G n'aurait pas pour objectif de permettre aux astronautes de publier des selfies depuis la Lune mais le fait que cette connectivité soit présente sur notre satellite naturel permettrait bien des choses. Pouvoir se connecter à Internet directement depuis la Lune devrait grandement aider les communications. Meilleurs débits, meilleure fiabilité et des distances améliorées

par rapport aux technologies disponibles actuellement. A l'époque des premières missions Apollo, les ingénieurs ne pouvaient compter que sur des communications radio qui passaient par quantité de stations de base, relais et autres transmetteurs en réseau. En utilisant la 4G, si elle devait être disponible, cela pourrait rendre tout le système bien plus efficace. Et pourquoi n'est-ce pas la 5G qui est utilisée ? Cette connectivité est pourtant plus rapide encore. La question est tout à fait légitime. Il est possible que certaines technologies 5G ne soient pas en mesure de couvrir d'aussi grandes distances que la 4G. Autrement dit, ce ne serait pas le bon choix, à l'heure actuelle tout du moins. Dans tous les cas, pouvoir communiquer depuis l'Espace est déjà une merveille de technologie. Que ce soit via la 4G ou la 5G, peu importe finalement, ce serait vraiment impressionnant. Nul doute que cela devrait simplifier sensiblement la mise en place et l'exploitation de la future base lunaire tant désirée par la NASA.

## Iran-Ukraine

# Boeing abattu : le 2<sup>e</sup> round de pourparlers Téhéran-Kiev sur une compensation

Une délégation ukrainienne a entamé, lundi, à Téhéran une deuxième série de discussions sur une possible compensation financière de la part de l'Iran pour le crash d'un avion de ligne ukrainien abattu en janvier au-dessus de Téhéran, selon les médias officiels.

Le vol PS 752 d'Ukraine International Airlines à destination de Kiev s'était écrasé peu après son décollage de la capitale iranienne le 8 janvier. Le crash a entraîné la mort des passagers et de l'équipage, 176 personnes au total, en majorité des Iraniens et des Canadiens. Après trois jours de démentis, les forces armées iraniennes avaient reconnu avoir abattu l'avion par «erreur», en pleine montée des tensions entre Washington et l'Iran. Les pourparlers à Téhéran ont lieu au ministère iranien des Affaires étrangères et se poursuivront jusqu'à aujourd'hui, selon l'agence officielle iranienne, Irna. Elles portent notamment sur «l'indemnisation des familles et de la compagnie aérienne», a affirmé le porte-parole iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, lors d'une conférence de presse à Téhéran. Un premier round de discussions avait eu lieu à Kiev fin juillet. L'Ukraine avait alors fait part d'un «optimisme prudent» dans les négociations. Le ministre adjoint ukrainien des Affaires étrangères, Yevgeniy Yenin, à la tête de la délégation à Téhéran, a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif. Le premier round de négociations avait été «positif et constructif», a déclaré M. Zarif, espérant que les nouvelles discussions aboutissent aux résultats souhaités, selon un communi-

qué. «Nous saluons la décision de l'Iran d'assumer toute la responsabilité» du drame et sa «disposition à assurer le même montant des indemnités pour les proches des victimes, peu importe leur citoyenneté», a déclaré M. Yenin lors de sa rencontre avec M. Zarif, selon un communiqué de la diplomatie ukrainienne. Il a souligné «la nécessité d'une enquête impartiale et objective sur les circonstances de la catastrophe aérienne» et appelé Téhéran «à assurer l'accès» à tous ses éléments. Le ministre ukrainien des Affaires étrangères avait dit en juillet espérer obtenir la plus grande compensation financière possible afin d'alléger «la douleur et le deuil» des proches des victimes. Le Canada, qui a perdu 55 ressortissants et 30 résidents permanents dans l'accident, a réaffirmé lundi sa volonté de «travailler sans relâche afin que les familles des victimes puissent obtenir les réponses qu'elles méritent». Le ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, «collabore activement avec ses partenaires internationaux pour défendre la tenue d'enquêtes approfondies et crédibles», a déclaré sa porte-parole, Syrine Khoury. Le jour du crash, les défenses aériennes de l'Iran étaient en état d'alerte maximale par crainte d'une attaque américaine. L'Iran s'attendait à une réplique de Washington



après avoir attaqué une base utilisée par l'armée américaine en Irak, en riposte à l'élimination du général Qassem Soleimani, artisan de la stratégie régionale de l'Iran. La direction de

l'aviation civile iranienne a affirmé que le mauvais réglage d'un radar d'une unité antiaérienne avait été la principale «erreur humaine» à l'origine de la catastrophe.

## Syrie

## Des forces turques évacuent une position encerclée par Damas

Des forces turques ont commencé hier à se retirer d'un important poste d'observation dans le nord-ouest de la Syrie, encerclé depuis plus d'un an par les forces syriennes à la faveur d'une offensive, selon une ONG. La Turquie a déployé des troupes dans le Nord-Ouest syrien, notamment sur 12 postes d'observation instaurés depuis septembre 2018. Plusieurs de ces positions turques se sont retrouvées de facto encerclées par les forces gouvernementales quand elles ont conquis de vastes pans de la province d'Idlib et de la région voisine de Hama, à la faveur d'offensives meurtrières et dévastatrices successives. Le poste d'observation de Morek, situé dans le nord de Hama, est ainsi encerclé depuis août 2019. «Après minuit, les forces turques ont commencé à évacuer Morek, et ce matin un convoi important a quitté le secteur», a indiqué un commandant des factions rebelles pro-turques. Selon ce commandant, ces forces vont rallier d'autres positions turques dans le sud de la province d'Idlib, un renforcement des mesures de sécurité de la part des rebelles et de l'armée turque ont été

observés. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a confirmé le début du retrait de Morek dans la nuit, précisant que deux autres postes turcs également encerclés pourraient être évacués. Ankara n'a pas officiellement commenté ce retrait. Par le passé, les plus hauts responsables turcs avaient martelé leur détermination à maintenir les postes d'observation, même encerclés. Des combats sporadiques continuent de secouer la province d'Idlib et les territoires adjacents, en dépit d'un cessez-le-feu adopté en mars 2020, après une énième offensive du régime relancée en décembre contre les terroristes et les rebelles. Ces derniers contrôlent près de la moitié de la province d'Idlib, mais aussi des pans de territoires dans les régions voisines de Lattaquié, Hama et Alep. Déclenchée en 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, la guerre en Syrie a fait plus de 380 000 morts et déplacé des millions de personnes. Le conflit s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de puissances régionales et internationales et de groupes terroristes.

## Yémen

## L'ONU aide des milliers de personnes déplacées par la reprise des combats au Yémen

Les Nations unies et leurs partenaires humanitaires apportent abri, nourriture, denrées non alimentaires et eau potable à des milliers de personnes déplacées par la reprise des combats au Yémen, a déclaré lundi un porte-parole de l'ONU. «Nos collègues humanitaires nous disent que la situation continue de s'aggraver avec une intensification des affrontements à Al-Hudaydah, à Taïzz et ailleurs», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Plus de 8000 personnes ont été déplacées en octobre en raison de la récente escalade des violences, a-t-il

indiqué. Dans ce contexte, le Covid-19 continue de se propager de manière incontrôlée au Yémen. Parallèlement, la menace de famine augmente pour des millions de personnes, car les prix de l'alimentation ont augmenté de 140% par rapport aux prix moyens d'avant le conflit, a déclaré M. Dujarric lors d'un point presse quotidien. Près de 20 millions de personnes sont en insécurité alimentaire, dont près de dix millions de personnes en insécurité alimentaire grave. Près de deux millions d'enfants ont besoin d'être traités pour malnutrition aiguë, dont 360 000 sont exposés à un risque de décès faute de traitement, a-t-il

indiqué. La population du Yémen s'élève à près de 30 millions de personnes, selon les statistiques de l'ONU. Le manque de financements paralyse les opérations humanitaires dans le pays. 16 des 41 grands programmes des Nations unies ont été réduits ou fermés, et davantage fermeront ou réduiront leurs services d'ici à la fin de l'année à moins de recevoir des financements supplémentaires. A la date d'aujourd'hui, le plan de réponse humanitaire de l'organisation mondiale au Yémen n'est financé qu'à hauteur de 42%, soit le plus bas niveau jamais enregistré si tard dans l'année.

## UE-USA

## L'UE se félicite de l'accord évoqué par Trump avec le Soudan

Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell s'est félicité lundi de l'annonce du président américain, Donald Trump, sur le Soudan, qui ouvre la voie au retrait de ce pays de la liste noire américaine des Etats soutenant le terrorisme. «L'intention affichée par les Etats-Unis de retirer le Soudan de la liste des Etats soutenant le terrorisme est capitale», a écrit sur Twitter Josep Borrell. Cette décision, un encouragement majeur pour le gouvernement soudanais soutenu par les civils après des décennies en tant que paria international, est intervenue après que Khartoum a accepté un programme d'indemnisation de 335 millions de dollars pour les victimes et les proches des attaques passées, a indiqué M. Trump sur Twitter. M. Borrell a déclaré que le projet de radiation de la liste était la recon-

naissance des progrès réalisés par le Soudan sous la direction du Premier ministre, Abdalla Hamdok. «Cela renforce son intégration (du Soudan) dans la communauté internationale et son accès à l'économie mondiale. L'UE soutient pleinement la transition au Soudan», a-t-il assuré. Le Soudan est l'un des quatre pays désignés par Washington comme un Etat parrain du «terrorisme», avec l'Iran, la Corée du Nord et la Syrie. Ce qui freine grandement son développement économique, peu d'investisseurs voulant se risquer à contrevenir aux lois américaines. Le Soudan avait été placé sur cette liste en 1993 sous le régime du dictateur Omar el-Béhir, qui avait accueilli le fondateur d'Al-Qaïda Oussama ben Laden dans les années 1990 au moment où il imposait un code islamique dans son pays.

## GB-UE

## Brexit : Londres estime que les négociations «n'ont pas de sens» sans changement de position

Le Royaume-Uni a réaffirmé, lundi, que la reprise des négociations commerciales post-Brexit avec l'Union européenne n'aurait «pas de sens» sans un changement de position de la part des dirigeants européens. «Il n'y a aucun sens à continuer à négocier. Tant que l'UE maintient sa position, de telles discussions n'auront pas de sens», a déclaré devant les députés, le ministre Michael Gove, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, ajoutant que le sommet européen de la semaine dernière n'a «laissé aucune base pour trouver un accord». M. Gove a toutefois salué les déclarations du négociateur européen Michel Barnier qui s'est dit sur Twitter «disponible pour intensifier les discussions (...) sur la base de textes juridiques». «Evidemment, nous devons nous assurer de travailler sur la base de l'intensification qu'ils proposent», a-t-il relevé, assurant préférer «regarder vers l'avenir avec optimisme que regarder en arrière avec colère». Déjà dans l'impasse, les discussions entre les deux partenaires se sont envenimées jeudi quand les 27 réunis en conseil ont exigé des concessions de Londres pour arriver à un accord de libre-échange à temps pour l'appliquer l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a alors déclaré les pourparlers «terminés» et a demandé aux Britanniques de se préparer à un «no deal», option potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie de coronavirus. Le Royaume-Uni a formellement quitté l'UE le 31 janvier, près de quatre ans après un référendum historique marquant la fin de 47 ans de mariage sans amour. Alors que la date du 31 décembre 2020, qui marque la fin de la période de transition post-Brexit approche à grands pas, les deux partenaires se heurtent toujours à de sérieuses divergences dans les négociations sur leur relation future après plusieurs cycles de discussions. Faute d'accord, les échanges entre Européens et Britanniques seraient régis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), érigeant brutalement de nouvelles barrières commerciales et causant d'importants coûts pour les entreprises importatrices des deux côtés et des retards aux frontières.

PLF 2021

## Vers la clôture de trois comptes spéciaux pour le secteur de la Culture

Le projet de loi de finances (PLF) 2021, présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), propose la clôture de trois comptes d'affectation spéciale au secteur de la Culture.



Le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), le Fonds national du patrimoine culturel et le Fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» sont concernés par cette mesure, selon les termes de l'article 166 de ce projet de loi. Ces comptes «continueront à fonctionner» jusqu'à la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée qui devra aboutir au plus tard le 31 décembre 2021, précise le texte. En plus de ces trois comptes d'affectation spéciale, le PLF 2021 prévoit la clôture de 35 autres comptes spéciaux du Trésor dans le but d'«améliorer» la gouvernance et de mieux «maîtriser» la recet-

te et la dépense publique à travers une réhabilitation des principes budgétaires, à savoir l'annualité, l'unité et l'universalité budgétaire, explique le texte. «Cette mesure vise à améliorer et à conférer davantage de transparence à la gouvernance financière publique à travers la réhabilitation des principes budgétaires», a précisé la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, dans un exposé présenté au nom du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Selon l'exposé du ministre des Finances, la mise en place de ce type de gestion vise principalement à financer des opérations à caractère spécial, cyclique et limité dans le temps.

Benadel M.

## Gestion de l'après-Covid-19 L'Unesco appelle à un nouveau modèle de soutien à la Culture

L'Unesco accueille aujourd'hui un débat de haut niveau sous le thème, «Célébration de 15 années de diversité et de créativité», destiné à étudier les différentes politiques et modèles économiques susceptibles d'apporter un soutien à la diversité culturelle pour mieux résister aux conséquences post pandémiques attendues, indique-t-on sur le site électronique de l'organisation onusienne. Cette grande réunion, qui entre dans le cadre de l'activité du mouvement culturel mondial, ResiliArt, va célébrer trois grands anniversaires, celui de la création du Fonds international de la diversité culturelle (FIDC) en 2010, de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention 2005) et celui de la Recommandation de l'Unesco sur la condition de l'artiste (Recommandation de 1980). Ces «outils» représentent autant de feuilles de route mises à la disposition des faiseurs de politiques et des professionnels de la culture dans le monde entier, précise l'Unesco, ajoutant que ces mêmes outils ont permis des échanges de connaissance et créé des opportunités de formation à l'endroit des partenaires des pays du Sud, dans le but de soutenir les secteurs culturels naissant dans cette région. Les mesures de fermeture des espaces culturels continuent de menacer les moyens de subsistance des professionnels de la culture, dont la plupart ne bénéficient pas des protections de la sécurité sociale et du filet économique, ce qui rend ces outils plus que jamais nécessaires. Ce débat important réunira, entre

autres, la Norvégienne, Deeyah Khan, ambassadrice de bonne volonté et de la liberté artistique et créative de l'Unesco, le cinéaste et producteur marocain, Nabil Ayouch, la comédienne canadienne, présidente de la Fédération internationale des acteurs, Ferne Downey, le chanteur de rap sénégalais, Didier Awadi, et l'écrivaine anthropologue et poète costaricienne Shirley Campbell Barr. Lors de ce grand débat, les participants, forts de leurs expériences riches en enseignements, examineront la possibilité de mûrir un nouveau système économique, censé donner plus de résistance au secteur de la création, tout en tenant compte des besoins et de la nécessité de renforcer le statut des artistes et des professionnels de la culture. La crise actuelle impose des réponses concrètes à des questions fondamentales, telles celles relatives à la nécessité pour les artistes de jouir, d'une protection sociale (sécurité sociale), la liberté artistique de créer, un salaire décent et équitable, un financement spécial pour l'activité artistique, autant de mesures et de principes fondamentaux consacrés par la Recommandation de 1980, la Convention de 2005 et le FIDC, rappelle l'Unesco. Ce débat de haut niveau, qui entre dans le cadre du mouvement ResiliArt de l'Unesco -lancé le 15 avril 2020, Journée mondiale de l'Art-, consiste en une série de débats virtuels avec les artistes et les professionnels de la culture, dans le but d'une plus grande prise de conscience face à l'incidence de la crise sanitaire du Covid-19 sur la création et l'industrie culturelle.

Cinéma

## Netflix lance une collection de 19 films libanais

Une sélection de 19 films libanais a été mise en ligne sur la plateforme Netflix pour donner un aperçu des luttes, des espoirs et des rêves des Libanais, au moment où le pays traverse une grave crise politico-économique. Baptisée «Made in Lebanon», la collection comprend, entre autres, quatre films de Maroun Baghdadi, l'un des plus célèbres réalisateurs libanais disparu en 1993. *Hors la vie*, *Petites guerres*, *Whispers*, *We are all for the Fatherland* et *Beyrouth O Beyrouth* figurent dans la sélection qui fait la part belle aux plus célèbres films de Maroun Baghdadi. D'autres réalisateurs y sont représentés, notamment ceux du Franco-Libanais Philippe Aractingi, avec *Bosta*, *Listen*, *Sous les bombes* et *Héritages*, un mélange de fiction et d'autobiographie où le réalisateur raconte à ses enfants son expérience de la guerre, son exil ou encore son retour à la patrie. Netflix, qui creuse son sillon dans le cinéma de patrimoine, «met en lumière la richesse du patrimoine culturel du pays et la créativité des talents libanais». En revanche, la région Mena peut visionner *Caramel*, *Et maintenant on va où*, *Capharnaïm*, les trois longs métrages de Nadine Labaki, *West Beirut*, de Ziad Doueiri, ainsi qu'une quinzaine d'autres films.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tizi-Ouzou

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

NIF : 099815019058902

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 19/2020

Suite à l'annulation de l'avis d'appel d'offre N°03/2020, La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/2020 portant Travaux de VRD primaires et secondaires  
LOT: Achèvement du rejet d'assainissement des (915 logements OUED FALI) Commune de Tizi-Ouzou

#### Conditions d'éligibilité :

Sont autorisées à participer ou à soumissionner au présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date de dépôt des offres dans le domaine des Travaux Hydrauliques (Activité principale) de catégorie Trois (III) et plus.
- Ayant déjà réalisé un projet d'assainissement ayant au moins un linéaire de 500ML et diamètre conduites est supérieurs ou égal Ø 600, justifié par une ou plusieurs attestations de bonne exécution délivrés par des maîtres d'ouvrage publics
- Ayant déjà réalisé un chiffre d'affaire dont le montant (cumulé des 03 dernières années) minimum de 20 000 000,00 DA.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, Rue MALOULI AHMED M'DOUHA. Tizi-Ouzou au niveau du service du suivi des marchés publics.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous trois (03) enveloppes fermées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°19/2020  
PORTANT TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES  
LOT : ACHEVEMENT DU REJET D'ASSAINISSEMENT DES (915 LOGEMENTS OUED FALI) COMMUNE DE TIZI-OUZOU  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les trois (03) enveloppes intérieures distinctes, et porteront la mention : dossier de candidature, offre technique et offre financière.

#### B) Dossier de candidature, comprenant :

- Déclaration (s) de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Statut de l'entreprise
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et de classification en cours de validité.
- Bilans cumulé des 03 dernières années (2016-2017-2018) approuvés par les services des impôts et références bancaires.
- Références professionnelles de l'entreprise (attestations de bonne exécution), délivrées par des maîtres d'ouvrage public.

#### B) Une offre technique, comprenant :

- Déclarations (s) à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Le planning de réalisation et le délai d'exécution
- Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention «lu et accepté», doit être manuscrite
- Déclaration du plan de charge des deux dernières années (2018-2019) de l'entreprise, incluant l'affectation de ses moyens humains et matériels pour chaque projet.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :
  - \* La méthodologie d'exécution : description des phases de réalisation avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution
  - \* Les moyens humains justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS nominatif pour l'encadrement technique, et attestation mise à jour CACOBATH et CNAS pour les ouvriers.
  - \* Liste des moyens matériels affectés au projet, dûment justifiés par les cartes grises et leurs assurances en cours de validité.
  - \* Moyens mis en œuvre pour respecter les délais d'exécution

#### C) Une offre financière, comprenant :

- La lettre (s) de soumission ; signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/2020 portant Travaux de VRD primaires et secondaires , LOT : Achèvement du rejet d'assainissement des (915 logements OUED FALI ) Commune de Tizi Ouzou. Déposées et adressés à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, Rue Malouli Ahmed M'Douha Tizi-Ouzou, le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et Un (21) Jours à compter la première publication du présent avis dans le BOMOP, dans la presse nationale ou le portail des marchés public.

L'ouverture, en séance publique, des plis techniques et financières, en réponse de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30mn au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas où l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un moi supplémentaire.

L'attributaire du marché doit fournir les documents justifiants leurs information contenus dans la déclaration de candidature dans un délai de dix (10) jours conformément à l'article 69 du DP 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h50 : Grey's Anatomy**

Pour tenter d'améliorer le moral de l'équipe et resserrer les liens, Maya emmène les pompiers de la caserne 19 à camper tous ensemble. Malheureusement pour elle, le séjour ne se passe pas exactement comme elle l'avait prévu...



**20h05 : La carte aux trésors**



Sur la place du Capitole à Toulouse en Haute-Garonne, deux concurrents, l'un rouge et l'autre bleu vont s'affronter. Marie et Pape vont devoir résoudre des énigmes de Saint-Bertrand-de-Comminges à Lauragais dans l'espoir de trouver le Trésor et s'élancer dans un jeu de piste géant...

**20h05 : Official Secrets**



Employée des services de renseignement britanniques, Katharine Gun décide, en 2003, de transmettre à la presse des documents prouvant que les Etats-Unis espionnent des diplomates. Ils espèrent ainsi trouver des moyens de pression alors qu'ils cherchent...

**20h05 : Blacklist**



Un homme a été trouvé errant et hagard sur une route de Pensylvanie. Il s'agit de Mark Hastings, procureur fédéral du Maryland, qui a disparu douze ans auparavant. Reddington fait surveiller par «Le cow-boy» Jolène Parker,...

**20h05 : Le zoo du Bronx**



Ntdondo, le gorille à dos argenté, perd la vue. Le personnel du Zoo va tenter une intervention jamais pratiquée auparavant pour sauver son chouchou...



**19h48 : La grande librairie**



François Busnel convie des auteurs d'univers différents qui font l'actualité littéraire...



**20h05 : Le meilleur pâtissier**



Alors que la tente du Meilleur pâtissier s'est transformée en temple du chocolat, trois épreuves attendent les 11 candidats. Pour la première fois du concours, Cyril Lignac va prendre les rênes de l'épreuve technique de Mercotte et le pâtissier de la semaine...



**20h00 : New York, section criminelle**



Joel Zifkin et Rick Gill étaient sur la route lorsque leur camion, contenant des produits pharmaceutiques, a été attaqué par trois hommes. Les malfaiteurs se sont emparés de plusieurs caisses de médicaments. Une fois leur forfait accompli, ils ont abattu les deux chauffeurs routiers...



**20h05 : Les gares de Paris**



Les gares de Paris représentent environ dix fois le trafic de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle soit entre 1 et 2 millions de voyageurs par jour. L'histoire de la construction et de la reconstruction des gares a duré près de deux siècles. Cet âge sera couronné par des chantiers pharaoniques,...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Ligue des champions

# Le Final 8 séduit l'UEFA...

L'UEFA va-t-elle adopter définitivement le Final 8 pour ses deux compétitions interclubs majeures (Ligue des champions et la Ligue Europa) ? Le format, utilisé exceptionnellement cette saison à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, semble avoir séduit beaucoup de monde sur le Vieux Continent.

L'idée de la reconduire dans les années à venir est de plus en plus évoquée. C'est en tout cas ce qu'a confié le vice-secrétaire général de l'UEFA Giorgio Marchetti : «Les matchs à élimination directe favorisent l'incertitude et les émotions. Nous avons eu de bons retours de la part des clubs, des partenaires, mais aussi de certains fans. Les circonstances font de ce format un plus», a-t-il expliqué dans des propos rapportés par le quotidien britannique le *Daily Mirror*. Un projet qui pourrait être adopté à partir de 2024. «Nous savons qu'il y a beaucoup d'éléments qui entrent en compte, comme le calendrier, les contraintes organisationnelles, le déplacement des fans et les implications économiques. Mais il est certain que nous étudierons ce format et ses variations dans nos prochaines discussions», a-t-il ajouté. Pour rappel cette saison, la Ligue des champions et la Ligue Europa se sont déroulées dans un format d'élimination directe à partir des quarts de finale. La compétition s'est déroulée dans un seul pays, le Portugal pour la Ligue des champions et l'Allemagne pour la Ligue Europa. Des compétitions qui ont consacré le Bayern Munich et le FC Séville vainqueurs respectivement du PSG et de

l'Inter Milan en finale. Il est vrai que le projet est à ses balbutiements, mais il peut inspirer d'autres confédérations comme la CAF qui pourrait l'adopter à son tour. C'est une idée à creuser pour tout le monde, surtout si elle obtient les faveurs des clubs. Ce serait en tout cas une évolution significative pour les compétitions européennes inter-clubs qui ont déjà connu par le passé des changements notables. La C1, lors de sa création en 1955, était d'abord une compétition réservée exclusivement aux équipes championnes de leur pays. Mais en 1992, l'UEFA a décidé de donner plus de visibilité à sa compétition majeure en ouvrant la compétition aux deuxièmes, troisièmes, voire même les quatrièmes des championnats les plus cotés. Depuis, l'on retrouve pratiquement chaque année, les meilleures formations européennes dans cette épreuve majeure que l'on nomme désormais la Ligue des champions. Elle est dominée par les clubs anglais et espagnols, mais aussi les Allemands et un degré moindre les Italiens. Il est rare que le trophée échappe à ces nations. C'est devenu presque un «championnat» fermé, au point où les petites nations se contentent d'un rôle secondaire. Si le Final 8 est adopté définitivement, cela va-t-il changer quelque peu la



donne ? C'est peu probable, même si à la faveur d'un tirage favorable des «petites» équipes pourraient exceptionnellement se

frayer un chemin jusqu'en finale. Sur un match tout devient possible.

Ali Nezlioui

### Football

## Des subventions allouées aux équipes du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud Youcef

Des subventions ont été allouées, lundi par la wilaya de Constantine, au profit des équipes de football du MO Constantine et du Wided Athlétique Zighoud Youcef, au titre de la nouvelle saison sportive 2020-2021, lors d'une cérémonie. Un montant de 25 millions de dinars a été attribué à l'équipe du MO Constantine, à titre de récompense pour son accession à la Ligue 2 de football, lors de l'exercice précédent, alors qu'une somme de 5 millions a été octroyée au club du WA Zighoud Youcef, qui a accédé au championnat régional de première division, a-t-on relevé. S'exprimant lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à la cité Daksi Abdesslam en l'honneur des deux équipes, le chef

de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, a félicité les deux équipes pour leur exploit, relevant que «les subventions accordées seront suivies par d'autres aides financières au cours de la saison sportive 2020-2021 en vue de permettre à ces clubs d'évoluer dans de bonnes conditions». Une autre subvention sera allouée à l'équipe du Taradji Riadhi de Hama Bouziane, tandis qu'un nouveau stade d'une capacité de 3000 supporters sera inauguré dans la commune de Zighoud Youcef et sera mis à la disposition de l'équipe du Wazy, a annoncé le wali de Constantine. Il s'est également engagé à accompagner les 4 équipes (MOC, CSC, ASK et Wazy), représentant Constantine cette saison

dans les différentes compétitions footballistiques. De son côté, le président du MOC, Abdelhak Demigha, a fait savoir que son équipe, qui a un riche palmarès à l'échelle nationale, commence à «retrouver sa place d'autant et escompte de rejoindre son ancien rival historique, le CSC, en misant cette année sur l'accession en Ligue 1». A son tour, le président du Wazy, Toufik Ayache, a estimé que son club qui a réalisé deux accessions consécutives du championnat de wilaya vers le régional, a franchi «un grand pas vers l'accession au football professionnel et ne ménagera aucun effort pour jouer dans la cour de grands».

### Football / Ligue 1

## Le CR Belouizdad reprend les entraînements

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a repris les entraînements, hier, après deux semaines d'arrêt forcé, suite à l'apparition de plusieurs cas positifs au coronavirus dans son effectif. «Les derniers tests de dépistage ont été négatifs pour certains joueurs, ce qui permettra à l'équipe de reprendre les entraînements dès mardi», a indiqué la direction belouizdadie dans un bref communiqué. Malgré la reprise, les responsables du Chabab ont insisté sur «la nécessité de rester prudent» et de «continuer à respecter le protocole sanitaire», afin d'éviter une nouvel-

le propagation du coronavirus. Le nombre exact de personnes contaminées n'a jamais été dévoilé par la direction du club champion d'Algérie en titre, mais selon plusieurs médias, il aurait été question de 31 cas, entre joueurs et membres de l'encadrement. Il y a quinze jours, pendant le stage bloqué qui se déroulait à Mostaganem, c'est le défenseur Sofiane Bouchar qui était le premier à avoir été testé positif au Covid-19. Le virus s'est propagé par la suite parmi ses coéquipiers et entraîneurs, dont le premier responsable technique, le Français Franck Dumas.

### ES Sétif

## Quatre matchs amicaux entre le 21 et le 30 octobre

L'Entente Sportive de Sétif (ESS) a annoncé, hier, que dans le cadre de sa préparation d'intersaison, elle disputera quatre matchs amicaux, entre le 21 et le 30 octobre, dans trois wilayas différentes. Le premier match, qui l'opposera à la 5<sup>e</sup> RM, a été programmé pour aujourd'hui, à 15h, au stade Ben Abdelmalek de Constantine, alors que le second match, contre le Nasr Hussein Dey, aura lieu le 24 octobre, à 15h, au stade du 19-Mai 1945 de Annaba. Après quoi, l'Aigle noir rentrera au bercail, où il accueillera la Jeunesse Sportive de Skikda, le 27 octobre (15h), dans son antre du 8-Mai 1945, avant de conclure cette série de joutes amicales le 30 octobre, à 15h, face au NC Magra, également au stade du 8-Mai 1945. Après le travail physique, l'ESS est en train d'aborder la phase pré-compétitive, pour peaufiner sa préparation en prévision du coup d'envoi de la nouvelle saison, prévu le 28 novembre prochain.

### OGC Nice

## Youcef Atal reprend l'entraînement collectif

L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a repris hier l'entraînement collectif avec le groupe, à la veille du départ de l'équipe pour l'Allemagne en prévision du match d'Europa League contre Leverkusen, a indiqué le club azuréen sur son site officiel. Après avoir travaillé individuellement tout au long de la semaine en raison d'une blessure à la cuisse, le latéral algérien a retrouvé comme prévu ses coéquipiers mardi en participant à la séance collective. Le prochain entraînement des coéquipiers de Hicham Boudaoui est prévu aujourd'hui, à 16h, à la BayArena de Leverkusen, à la veille du 1<sup>er</sup> match de la phase de poules d'Europa League qui aura lieu jeudi à 17h55. Le latéral droit des Verts, titularisé par l'entraîneur Patrick Vieira lors de la défaite fin septembre face au Paris SG (3-0) en championnat, avait dû quitter le terrain en seconde période (65'), touché à la cuisse, lui qui s'était déjà absenté 279 jours en raison d'une blessure au genou contractée le 7 décembre 2019. Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois.

### Foot - Elections de la CAF

## Le Tunisien Wadii Jary candidat au bureau exécutif

Le président de la Fédération tunisienne de football, Wadii Jary, a annoncé lundi soir sa candidature à l'élection du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars 2021s. Wadii Jary a précisé avoir déposé son dossier de candidature le 17 septembre dernier. La candidature de Jary barre la route à son compatriote Tarek Bouchamaoui, membre du conseil de la FIFA et du Comité exécutif de la CAF, qui avait envoyé à la Fédération tunisienne de football le 1er octobre dernier, une demande d'appui à sa candidature à la présidence de la CAF.

Selon les règlements de l'instance continentale, chaque pays n'a le droit de présenter qu'un seul candidat qui doit être appuyé par sa fédération nationale. L'Assemblée générale extraordinaire électorale de la Confédération africaine de football se tiendra le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). Le dépôt des candidatures a été ouvert par la CAF le 11 septembre dernier et se poursuivra jusqu'au 12 novembre prochain. Le président en exercice de l'instance africaine, le Malgache Ahmad Ahmad, n'a pas encore annoncé s'il briguerait un second mandat à la tête de la CAF.

Météo

Min°  
Max°

Alger

Oran

Constantine

Béchar

Ouargla

19°/31°

17°/28°

8°/26°

17°/27°

17°/31°

Horaires  
des prières

Alger

El Fadjr

El Dohr

El Aasr

El Maghreb

El Icha

05:35

12:32

15:37

18:03

19:25

## Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles Plus de 5 millions d'élèves retrouvent les bancs de l'école

Plus de 5 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire retrouvent, aujourd'hui, les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, répartis sur plus de 19 000 établissements éducatifs, dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

En prévision de cette rentrée scolaire, qui a été reportée à ce jour pour le cycle primaire en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, et après un arrêt des cours qui aura duré plus de 6 mois, le ministère de l'Éducation nationale avait dévoilé, dimanche dernier, les plans exceptionnels de reprise des cours dans les écoles primaires, «en présentiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels. Lors de sa réunion avec les directeurs de l'éducation, et ceux des établissements éducatifs publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, avait appelé «au strict respect» du protocole sanitaire adopté par le comité scientifique du ministère de la Santé et à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.

Le ministre avait souligné l'importance de veiller au nettoyage des établissements éducatifs et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique et d'éviter le regroupement des élèves, de même que l'organisation des salles de cours, en assurant tous les moyens nécessaires pour l'application du protocole sanitaire et la relance du rôle de la cellule de veille. Ouadjaout a appelé, en outre, les conseillers de l'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) à assurer la préparation psychologique des

élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement éducatif pour chaque matière et à tous les niveaux. Selon le plan exceptionnel, les écoles primaires, travaillant avec un système à vacation unique, devront opter pour la double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight). Il s'agit également, selon les plans dévoilés par le ministère, d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Il est également prévu une réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Soulignant que le volume horaire pour chaque groupe a été fixé à 14 heures, le plan exceptionnel relève l'impératif d'exploiter la journée libre pour les devoirs maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires, travaillant en double vacation, le plan exceptionnel prévoit un système de travail (matinée et après-midi), en alternance pour tous les deux groupes. Il s'agit, selon le même plan, d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour



chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. Un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan. Toutes ces dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à garantir la sécurité du périmètre de tous les établissements éducatifs à

travers des patrouilles de contrôle des alentours et accès menant aux écoles, notamment aux heures d'entrée et de sortie, et ce, pour sécuriser les élèves et assurer le respect des gestes barrières pour stopper la propagation du nouveau coronavirus.

Malia Sahli

### Procès en appel d'Ali Haddad

## Les plaidoiries de la défense se poursuivent



Le procès en appel dans l'affaire d'Ali Haddad, poursuivi avec plusieurs responsables et ministres pour des chefs d'inculpation liés à la corruption, et la conclusion et l'obtention de marchés en violation de la loi, s'est poursuivi lundi à la Cour d'Alger avec les plaidoiries de la défense. Les avocats de la défense ont insisté dans leurs plaidoiries sur le fait que les ministres poursuivis dans l'affaire ne faisaient qu'exécuter le programme de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lequel programme a été adopté de surcroît par les deux chambres du Parlement». La défense de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a estimé que les prérogatives du Premier ministre

ne l'habilitent pas à s'opposer aux résolutions du conseil des participations de l'Etat concernant l'octroi des marchés publics. Les avocats de l'accusé Sellal ont relevé, également, l'absence d'un quelconque document officiel attestant de l'octroi au principal accusé (Ali Haddad) de privilèges en matière d'investissement. Abondant dans le même sens, la défense des anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane a axé son plaidoyer sur le fait que ses mandats n'étaient pas à la tête du ministère lorsque les indus privilégiés ont été octroyés à Ali Haddad. Le procureur général près la Cour d'Alger avait requis dimanche «le durcissement des peines» à l'encontre des principaux accusés dans l'affaire d'Ali Haddad, et de confirmer le jugement rendu en première instance condamnant les deux anciens ministres de l'Industrie, Mehjdoub Bedda et Youcef Yousfi, à 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500 000 DA chacun. Juillet dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné Ali Haddad à 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, avec confiscation de tous ses biens. Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, avaient été condamnés à une peine de 13 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars. Les anciens ministres des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, Amara Benyounes, Abdelkader Kadi et Amar Ghoul, sont également poursuivis dans cette affaire. Sont également poursuivis, les cinq frères d'Ali Haddad et les deux anciens walis d'El Bayadh et de Annaba, respectivement Abdellah Benmansour et Mohammed Slamani.

Malia S.

### Espaces commerciaux et Covid-19

## Les directeurs régionaux tenus de durcir le contrôle

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a donné lundi des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet de durcir le contrôle au niveau des espaces commerciaux pour assurer le respect des mesures préventives de l'épidémie du Covid-19, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs de wilaya et régionaux du commerce, par visio-conférence présidée par le ministre au siège de son

département ministériel, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekai. A cette occasion, le ministre, M. Rezig, a donné «des instructions fermes aux directeurs, quant à la nécessité de durcir le contrôle des espaces et activités de commerce, notamment en matière d'application stricte du protocole sanitaire et le respect par les commerçants des mesures préventives du coronavirus». Les instructions ont également porté sur «la prise de toutes

les mesures à l'encontre des commerçants contrevenants, et ce, sous l'autorité des walis de la République, conformément aux instructions du Premier ministre», lit-t-on dans le communiqué. La réunion a été également l'occasion pour aborder certains dossiers relatifs au secteur du Commerce, notamment l'élaboration d'un fichier national des produits de fabrication locale, conclut le communiqué.

H. H.

### ● Culture

## Le théâtre britannique s'invite à Alger en diffusion virtuelle

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) s'ouvre, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre prochain, sur le théâtre britannique avec une programmation virtuelle de plusieurs pièces de référence, appartenant au répertoire universel du 4<sup>e</sup> art. Pas moins de sept pièces de théâtre célèbres seront diffusées durant 12 jours sur la chaîne YouTube du TNA, une programmation passée au mode virtuel suite à la pandémie du Covid-19, qui a paralysé toute activité artistique réelle et contraint les différents organismes culturels à transférer leurs manifestations sur la Toile. Le public pourra ainsi se connecter au média social du TNA, pour se divertir et apprécier de 18h à 2h tous les jours, les pièces, *King Lear* (RSC Education Royal Shakespeare Company), *My Light Shines on* (Celebration of Festival City), *Death of Hunter* (Rolf Huchhuth Full Play), *Romeo and Juliet*, *Letters to Anne of Green Gables* (Bethany Lutheran College), *My Light Shines on Ghost Light* (Hope Dickson Leach National Theatre of Scotland) et *Cristmas Card*. Programmée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et le Royaume Uni, la diffusion de ces pièces de théâtre sur la toile, s'ajoute à tout un programme virtuel élaboré par le TNA dans le but de maintenir une activité culturelle en période de confinement sanitaire, imposé par la pandémie du coronavirus et qui comprend également, outre le théâtre, des rencontres littéraire, des conférences et des expositions de peinture.



**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT  
Quotidien National d'Information



[www.lechodalgerie-dz.com](http://www.lechodalgerie-dz.com)